

275 ans

# L'EXPRESS

arc  
PRESSE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

MERCREDI 30 OCTOBRE 2013 | www.arcinfo.ch | N° 250 | CHF 2.50 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

**Pinot noir**

Création des encaveurs de notre terroir

A déguster les 1er et 2 novembre à Cressier

# L'avenir des Caves du palais crée des remous au législatif

**CONSEIL GÉNÉRAL** A la suite d'un article paru dans «L'Express», des membres du législatif de Neuchâtel se sont inquiétés lundi soir du sort réservé aux sous-sol des Caves du palais.

**CULTURE** Il était prévu que les sous-sol soient réservés à des activités culturelles. Or, pour le socialiste Matthieu Béguelin, l'affinage de jambon artisanal ne remplit pas cette condition.

**PATRIMOINE** Le Conseil communal estime que le patrimoine et les arts de la table sont bien de la culture. L'exécutif et le propriétaire des lieux décideront en novembre. **PAGE 7**

# Le mystère Christoph Blocher décrypté à la Fête du cinéma



**GRAND ÉCRAN** La Fête du cinéma déroulera son générique le week-end prochain. A Neuchâtel, la soirée d'ouverture accueille Jean-Stéphane Bron pour la projection de «L'expérience Blocher». De vendredi à dimanche, 46 films se bousculeront dans les salles obscures de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. **PAGES 11 ET 14**



**POLICIERS ET POMPIERS**  
La grève des amendes démarrera vendredi **PAGE 5**

**SANTÉ**  
Les chiffres de Santésuisse souffraient d'un gros biais **PAGE 3**

**GRANDE CARIÇAIE**  
Des propriétaires riverains se défendent **PAGE 5**

**LA MÉTÉO DU JOUR**

pied du Jura	à 1000m
6° 12°	3° 7°

**SOMMAIRE**  
Cinéma **P. 11, 12 ET 14** Télévision **PAGE 25**  
Feuilleton **PAGE 24** Carnet **P. 26-27**

**Débat public** **Initiative 1:12** **Judi 7 novembre à 19h00**

INTERVENANTS: **Silvia Locatelli** responsable secteur des Arts et Métiers et de la Construction chez UNIA  
**Pierre Castella** Président de DIXI Polytool SA  
**Antoine de Montmollin** jeune PS neuchâtelois  
**Sven Romanens** jeune PLR neuchâtelois

Organisateurs: **Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et Swissmem**

Salle DIXI SA, Avenue du Technicum 38, 2400 Le Locle | Entrée libre. Inscription et informations [patricia.dacosta@cnci.ch](mailto:patricia.dacosta@cnci.ch)



POINT  
DE VUEYANN  
HULMANN  
JOURNALISTE

# Prédire l'avenir en enfonçant des portes ouvertes

Le changement. Un mot qui vient et revient dans la bouche d'Al Gore. Une litanie sur laquelle s'appuie le discours de l'ancien vice-président étasunien présent ce lundi à l'EPFL pour y vendre, c'est le mot juste, son dernier ouvrage «Le futur: six logiciens pour changer le monde».

S'il est question de futur dans le message du prix Nobel de la Paix 2007, ce futur et les changements dans lesquels il puise ses forces prennent appui sur l'histoire. Une histoire connue, prévisible... De la plus contemporaine où génétique, biotechnologie, mais surtout internet tendent à plier, à effacer les certitudes, à une histoire plus ancienne. Générale d'abord, celle que l'on convoque pour démontrer le génie de l'humanité avec l'invention de l'imprimerie, sa généralisation, mais aussi la révolution industrielle et la course à l'efficacité qui a su la porter. En somme, rien qui ne soit pas enseigné au lycée, voire en premier cycle universitaire. Mais l'histoire est aussi individuelle, du moins du point de vue des Etats avec ces bouleversements, ces hoquets qui font que même les petits, l'individu cher au libéralisme, peuvent s'offrir une histoire pour se rattacher à l'Histoire.

Loin de réinventer la roue, Al Gore a su contenter un auditoire qui n'a pas réellement eu l'occasion d'interagir avec le très grisonnant ex-sénateur. Enlisant l'hôte de marque dans la légèreté d'un discours bien ficelé. L'habile orateur a ainsi, une heure durant, ré-

sumé, promu son dernier ouvrage. Sans jamais forcer son talent.

Aucune des thèses présentées au public n'est révolutionnaire. Exemple fait avec une globalisation érigée en modèle. Oui, le monde est globalisé, les règles du jeu, économiques notamment, ont changé. Les Etats doivent compter avec les multinationales et leur toile d'influence.

On a de la peine à ne pas sourire. Qu'un homme jouissant d'une telle aura se limite à être le porteur de concepts, mais surtout de réalités établies a de quoi décevoir.

Les attaques envers une Amérique vendue au dollar et aux lobbies auraient pu être rafraîchissantes. Mais de la part d'un homme qui fut porté par ce système et qui n'a plus rien ou presque à en espérer, dénoncer le pouvoir de l'argent dans un Learning Center prénommé Rolex, invité par une banque privée sur un campus qui s'est fait le champion du «subventionnement» privé, tend au mieux à l'absurde.

La jeunesse de l'audience avait, elle, pourtant de quoi réjouir. La venue de l'homme à qui la Floride a volé la victoire en 2004 n'aura toutefois pas enthousiasmé plus que de raison la fine fleur de la relève scientifique suisse.

Faute de génie, il eût été agréable d'assister à un véritable combat pour le futur. Un combat en six rounds avec KO. Mais faute de panache, les six piliers du futur vu par Gore sont apparus comme des quasi-banalités.

Certes l'entier de la population n'est pas au fait de toutes les théories universitaires, et il n'est jamais mauvais de vulgariser, bien au contraire. Mais dans un temple du savoir tel que l'Ecole polytechnique, un peu de hauteur n'eût pas été de trop. Que ceux qui n'ont pu assister à l'annonce de la prophétie de Gore se rassurent. Les trois minutes de son aguiche web valent bien l'heure qu'il a offerte à Lausanne. Reste à espérer que sous une couverture bien lisse, le livre de Monsieur prix Nobel offre davantage qu'une redite de ce qui se sait déjà.

Et si comme l'a dit Al Gore, les grandes luttes s'appuient sur un choix clair entre ce qui est juste ou faux, il n'est jamais inutile de mettre en lumière les nuances de gris. Sous peine de tomber dans un banal débat moralisateur entre le bien et le mal. ●

«Le futur. Six logiciens pour changer le monde», Al Gore, éd. La Martinière, 304 pages.



## HÔPITAL NEUCHÂTELOIS Des chiffres éloquentes

Dans un récent éditorial, le rédacteur en chef du présent journal exprimait le vœu «que le citoyen fasse l'effort de s'informer vraiment avant de voter». C'est ce que j'ai fait. J'y ai découvert que la divergence de fond entre le projet et les référendaires est de savoir si on veut diminuer ou augmenter le déficit structurel de notre hôpital qui avoisine aujourd'hui 100 millions de francs par année. Un exemple: le maintien de deux lignes de garde permanentes (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24) nécessitant chacune un état-major de médecins, d'assistants, de manutentionnaires et d'infirmières, ainsi qu'un bloc opératoire occasionne un surcoût 30 millions de francs par année pour un nombre d'interventions qui, à La Chaux-de-Fonds, n'atteint pas deux opérations par mois. L'intérêt du contribuable est aussi en jeu. Le coût moyen d'une opération dans les hôpitaux romands non universitaires des autres cantons romands avoisine 9800 fr. Il est même inférieur pour l'hôpital de l'île à Berne.

Comme c'est sur la base de ce montant de 9800 fr. que Santé-suisse répartit les charges entre le canton et les assureurs et qu'il se monte à 11 800 fr. pour notre hôpital, cela veut dire que les 2000 fr. de surplus (environ 30 millions de francs par année) sont entièrement à la charge du contribuable neuchâtelois et s'ajoutent à leurs impôts.

Pierre-Jean Erard (Bôle)

LE CLIN D'ŒIL



**HEIN MAMAN, J'AI DE BELLES DENTS!** Ce tout jeune poney, croqué à Anet (BE) au côté de sa mère, est tout fier de sa dentition éclatante, et il tient à le faire savoir.  
PHOTO ENVOYÉE PAR PHILIPPE WYMAN, DE MARIN

## VOTATIONS Drôle de parti

Le 24 novembre prochain, le peuple suisse devra s'exprimer sur une initiative pour les familles. Ladite initiative émane de la plus grande formation politique du pays, mais cela ne veut pas dire qu'elle a toujours raison. Cette initiative dite «pour les familles» est des plus trompeuse. Son but principal, consiste à pratiquer des baisses d'impôts aux familles, mais toutes n'y auront pas droit. Ces allègements fiscaux seront destinés aux familles dont l'un des deux époux n'a pas besoin de travailler du fait que le couple est de situation aisée. De cette manière on crée une nouvelle injustice en pénalisant les familles à bas revenus, qui elles ont besoin de deux salaires pour vivre. En y regardant de plus près, on peut s'apercevoir que cette initiative est sexiste, en cherchant à maintenir les femmes à la maison, serait-on revenu au 19e siècle selon le principe des trois K: Kinder, Küche, Kirche,

cette question on peut se la poser. Autre point négatif de cette initiative, la perte possible de revenus fiscaux serait à hauteur de 1,4 milliard pour la Confédération. Etonnant de la part d'un parti qui fait la chasse tous azimuts aux économies, par exemple en s'attaquant à l'AI et au principe des allocations familiales. Drôle de parti qui veut être en même temps le parti de l'économier et le promoteur de la famille avec de telles contradictions. Pour en finir avec la critique concernant cette initiative, comment se fait-il que l'on veut pratiquer des baisses d'impôts sans que ces dernières soient financées? Après toutes ces contradictions, il sera très utile de voter non le 24 novembre 2013, parce que personne ne doit être prisonnier d'un parti qui se contredit plus d'une fois, qui met les femmes sur la touche et refuse lors d'un vote populaire un article constitutionnel sur la famille.

Thierry Cortat (Porrentruy)

## RAPPEL

**RÉSERVES** La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

**SIGNATURES** Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

**LONGUEUR** Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

**LIMITES** Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements. Un délai est observé entre deux parutions de lettres émanant d'un même auteur.

## VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE  
L'EXPRESS L'IMPARTIAL

## Le Conseil d'Etat appelle à voter oui

Le conseiller d'Etat en charge de la Santé et les représentants de la direction et du conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois ont expliqué lundi les raisons qui commandent, selon eux, d'accepter le plan stratégique hospitalier le 24 novembre prochain. Réactions.

### Pourquoi?

Pourquoi le Conseil d'Etat fait-il participer au débat la présidente du conseil d'administration et le directeur général? Il les a pris en otage pour valider ses vues? Alors que quand ces personnes avaient une voix discordante du CE, on les faisait taire. (...) Inadmissible.

Dubas

### Manque de courage

Le manque de courage des politiques de ce canton est vraiment inquiétant. Chaque fois qu'une décision difficile et qui risque de fâcher doit être prise on cherche des excuses, c'est pitoyable! La cohésion cantonale n'est pas le sujet. L'enjeu du scrutin du 24 c'est tout simplement la survie d'HNE. Un canton qui se ruine pour tenter de faire plaisir à tout le monde gaspille toutes ses ressources financières et ne peut plus envisager d'investissement pour son avenir.

La démocratie mérite mieux que cela

### Rien d'utopique

La chirurgie stationnaire à CDF cela n'a rien d'utopique. Il faut rappeler qu'avant que l'ancien DG ne vienne le Prof. Merlini pour le remplacer par le cadre de Landeyeux, La Chaux-de-Fonds était un pôle chirurgical de médecine viscérale respecté et le service des soins intensifs tournait mieux que celui de Pourtalès. M. Rubin a pratiqué la politique de la terre brûlée dans les Montagnes pour mieux démontrer leur déclin.

J.-Ignace Guillotin

### Et le budget 2014?

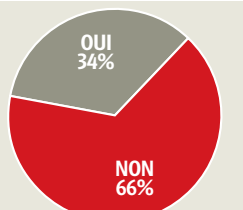
M. Kurth, peut-il informer la population sur le budget 2014? A l'écouter, il donne l'impression que nous vivons dans l'opulence. (...)

mobuch

LA QUESTION  
D'HIER

**Avez-vous peur  
d'être espionné  
sur votre téléphone  
ou sur internet?**

Participation: 87 votes



INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel - E-mail: redaction@lexpress.ch  
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds - E-mail: redaction@limpartial.ch

**SANTÉ** Selon l'association pour le oui le 24 novembre, les frais hospitaliers cantonaux étaient surestimés. Laurent Kurth nuance ces «révélations».

# Neuchâtel jouet de «l'effet Assura»

LÉO BYSAETH

Santésuisse a énormément surestimé les coûts de la santé du canton de Neuchâtel. L'Association Oui, qui milite pour l'acceptation du plan hospitalier soumis au vote le 24 novembre, a annoncé hier cette information comme étant une «révélation sans précédent». Problème: si tous les chiffres cités par l'Association Oui sont véridiques, l'interprétation qu'elle en donne est sujette à caution (lire l'encadré).

«Pour le canton de Neuchâtel», écrit l'association, «entre 2009 et 2012, la comparaison des statistiques des années 2009, 2010 et 2011 démontre une surestimation globale cumulée de 56,7 millions pour les frais hospitaliers stationnaires et une surestimation globale cumulée de 41,7 millions pour les frais hospitaliers ambulatoires.» Ces 98,4 millions représentent une surestimation de 19,5 pour cent.

La même erreur se retrouve pour les frais médicaux (70 millions estimés en trop sur trois ans) et les frais pharmaceutiques (91 millions). Soit une surestimation de 322 millions au total. Fin mai 2013, explique l'association, «pour la première fois depuis plusieurs années, Santésuisse a pu intégrer les chiffres statistiques réels d'Assura.» Conséquence: toutes les statistiques ont été revues rétroactivement. Avec des effets spectaculaires, et pas seulement pour le canton de Neuchâtel.

Sur l'année 2010, par exemple, la statistique du coût de la santé en francs par personne (en précisant qu'il s'agit des coûts à la charge des assurances maladie; lire l'encadré), montrait un canton de Neuchâtel au cinquième rang des cantons les plus chers, bien au-dessus de la moyenne suisse. La statistique corrigée fait passer Neuchâtel au 8e rang... et en dessous de la moyenne suisse.

Sur le plan national, note l'association, la surestimation, pour



L'absence du principal assureur du canton dans les statistiques de Santésuisse a faussé le classement qu'elle tient sur les coûts de la santé. KEYSTONE

les seuls frais hospitaliers, se monte à 985 millions, soit une surestimation de de 3,4 pour cent.

Cet «effet Assura», que personne ne conteste, à commencer par Santésuisse, est donc particulièrement lourd pour le canton de Neuchâtel. Comme l'avoue un cadre de Santésuisse, cité par l'association: «Les coûts

ont été surévalués dans l'estimation. Plus la part d'assurés d'Assura était grande dans un canton, plus l'écart quant à la situation réelle des coûts était élevé.» Or, Assura est de loin l'assureur le plus représenté dans le canton de Neuchâtel, avec près de 66 000 assurés, soit près de 40% du total.

Une situation qui ne devrait plus se reproduire. En effet,

après cinq années sans affiliation à une association, Assura a décidé de redevenir membre de Santésuisse, a communiqué l'association des assureurs il y a deux semaines.

L'Association Oui estime que «la surestimation majeure de Santésuisse pendant plusieurs années a contribué à donner une image désastreuse de notre canton quant

à la gestion du système hospitalier dans son ensemble.» Conséquence: «Le débat hospitalier de notre canton a incontestablement été influencé par cette fausse réalité véhiculée par Santésuisse.»

Conseiller d'Etat en charge de la Santé, Laurent Kurth, admet lui aussi ce «dégât d'image». L'Association Oui «a raison de relever que ces statistiques produisent une

image néfaste dont le canton a pu souffrir.» Mais ce cafoillage statistique est surtout «une illustration de plus du manque de lisibilité, de transparence et de fiabilité des chiffres publiés en Suisse dans le domaine de la santé».

Le conseiller d'Etat estime en revanche peu justifié d'utiliser cet élément comme argument dans la perspective de la votation du 24 novembre. C'est en revanche, estime-t-il, un dossier à porter au débat de la votation de l'année prochaine sur l'initiative demandant l'instauration d'une caisse publique d'assurance-maladie.

## Sélection des risques

Cette affaire révèle aussi l'ampleur de la différence entre les coûts d'Assura et ceux des autres caisses. Car si le correctif apporté est si important, c'est parce que Santésuisse a estimé, à tort, qu'Assura avait des coûts similaires aux autres. Si ses coûts sont à ce point plus bas, cela montre, estime le conseiller d'Etat, qu'une assurance maladie peut bel et bien procéder «de façon assez énorme à la sélection des bons et mauvais risques.»

Il faut également tenir compte du fait que cette assurance pratique le tiers garant. Dans ce système, l'assurance abaisse ses coûts du seul fait que le remboursement des factures n'est parfois pas demandé par des assurés. ●

## «Personne n'a été spolié», rassure Laurent Kurth

L'Association Oui tire la conclusion suivante des errements statistiques de Santésuisse: «Contrairement à ce qui est répété depuis plusieurs années, les coûts hospitaliers du canton de Neuchâtel sont très nettement inférieurs à la moyenne suisse.»

Le conseiller d'Etat en charge de la Santé, Laurent Kurth, ne partage pas cette interprétation. D'une part, explique-t-il, cet écart statistique était connu: «Le Service de la santé en avait aver-

ti Gisèle Ory en septembre 2009.» Pas une surprise, donc, même si aucune communication n'avait été faite. «L'Etat ne communique pas forcément sur des statistiques qui n'ont rien d'officiel.» Ensuite, relativise-t-il en parlant des coûts hospitaliers, cette statistique ne décrit que les coûts couverts par Lamal, et non l'ensemble des coûts. Ceux-ci comprennent un gros paquet de 80 millions, au titre des prestations d'intérêt général (notre édition du 7

juin), qui ne sont pas couverts par la Lamal, mais par le canton. La conclusion que tire le comité de ce cafoillage statistique est donc erronée.

En résumé, la statistique corrigée de Santésuisse démontre que le système de santé neuchâtelois coûte moins cher aux assurances maladies que ce qui a été dit jusqu'à présent, mais cela ne signifie pas que ses coûts sont bas. «Sur le plan hospitalier, Neuchâtel reste le canton le plus cher après les cantons

qui comptent un hôpital universitaire», rappelle Laurent Kurth.

Surtout, cette erreur n'entraîne aucune conséquence pour l'assuré ni pour les décisions étatiques, note Laurent Kurth. «Personne n'a été spolié, personne n'a trop payé en raison de cette statistique. Nous nous basons pour toutes nos décisions sur les statistiques officielles de l'Office fédéral de la statistique. Celles de Santésuisse n'ont aucun caractère officiel.» ●

**VOTATIONS** Première d'une série de trois conférences-débats hier à Neuchâtel.

## Appel à la sérénité pour l'avenir du canton

Une centaine de personnes se sont déplacées hier soir à la Cité universitaire de Neuchâtel, pour se forger une opinion sur les défis de santé publique inscrits dans les votations cantonales du 24 novembre. En introduction d'une série de trois conférences débats organisées par le Conseil d'Etat, le ministre de la Santé, Laurent Kurth, a appelé les participants à rester courtois.

Les intervenants ont appelé à accepter l'externalisation de la centrale d'appels sanitaires urgents 144, tout comme les options stratégiques de l'Hôpital neuchâtelois (HNe). Ils demandent le rejet de l'initiative pour une médecine de proximité, qui

réclame trois blocs opératoires, trois maternités et trois sites de soins aigus dans le canton, notamment au Val-de-Travers. Aux côtés du ministre Laurent Kurth étaient présents Claude-François Robert, médecin cantonal, Laurent Christe, directeur de l'Hôpital neuchâtelois, Claudia Moreno, présidente du Conseil d'administration de l'Hne, et Christophe Guye, chef du service de la Santé publique.

Un enjeu central relie tous ces aspects du dispositif de santé: le besoin de sérénité pour avancer. La passion qui agite les fronts retarde la prise de décisions et affaiblit le canton, tandis que les voix se développent. C'est ce qu'a

expliqué Claudia Moreno au sujet de l'Hôpital neuchâtelois.

Or «chaque minute compte», a souligné Claude-François Robert au sujet de la centrale 144, qui sera confiée pour trois ans à la Fondation urgences santé, à Lausanne, si le peuple accepte de modifier la loi de santé neuchâteloise. Cette option vise à professionnaliser un service jugé «dangereux» aujourd'hui, faute de tri efficace des appels et en l'absence de vision globale. Ceci permettrait de réorganiser tout le système de médecine de garde, selon les intervenants. Aux craintes de voir partir ce service à Lausanne, Laurent Kurth a précisé qu'il s'agissait seulement de gérer

les appels, ce qui n'est «pas un problème techniquement». Il a précisé qu'une diminution du nombre d'ambulances n'était pas prévue, pas plus que la suppression du double métier de pompier-ambulancier. Conseiller communal à Neuchâtel, Pascal Sandoz a affirmé que cette option risquerait de se pérenniser de fait, contrairement à ce qui est présenté.

Les deux autres objets ont été débattus pendant que nous mettions sous presse. ● DWI

**INFO+**  
Encore deux débats: Le Conseil d'Etat prévoit encore deux conférences débats sur ces objets liés à la santé, ce soir (20h) à Evolgia à Cernier, et mercredi 6 novembre (20h) à l'Aula de l'Esther, à La Chaux-de-Fonds.

## PLAN HOSPITALIER

### Le PLR de Neuchâtel fâché

La section du Parti libéral-radical (PLR) de la ville de Neuchâtel se dit «stupéfaite» et «inquiète» de l'attitude du Conseil communal de Neuchâtel dans le dossier hospitalier: «Alors que l'exécutif avait vivement critiqué le plan stratégique il y a un peu plus d'une année, le voici qui retourne soudainement sa veste en tentant bien maladroitement de s'en expliquer.»

La section du PLR rappelle que le Conseil communal, en février 2012, avait pris position contre les options hospitalières proposées par le Conseil d'Etat, estimant que ce projet compromettrait la qualité des soins. Jeudi passé, ce même Conseil communal, au côté des exécutifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, s'est dit favorable au

projet (notre édition du 25 octobre). Motif de son revirement: des questions jugées litigieuses début 2012 ont été éclaircies dans l'intervalle. L'exécutif disait aussi avoir «pris conscience» qu'un oui au plan stratégique permettrait d'«ancrer le canton dans une perspective constructive». Il en va de la cohésion cantonale.

L'opinion des sections PLR de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dans ce dossier sont diamétralement opposées: la section du Bas partage les vues du PLR au niveau cantonal, qui est opposé au plan hospitalier, tandis que la section du Haut fait partie de l'Association Oui, qui regroupe les partis politiques favorables au projet. ● PHO



# CENTRE DE L'ÎLE AREUSE BOUDRY

Station d'essence et Shop - 6 h - 22 h - Autoroute Sortie Areuse - Tél. 032 842 22 44

## DISCOUNT DE L'ÎLE

Dôle blanche AOC 2012, 75 cl	6.50
As de cœur, rosé, AOC 2010, 75 cl, ½ prix	5.95
VDP Bouches du Rhône Chardonnay 2008, 75 cl, ½ prix	2.90
Beaujolais Denisot, AC 2009, 75 cl	3.90
Pont du Gard, Syrah, 2011, 75 cl	3.95
Bordeaux, Ch. Pichaud AC 2009, 75 cl	3.90
Castel del Monte DOC 2010, 75 cl, ½ prix	2.95
Pays d'OC Petites folies, 2012, 75 cl	6.50
<hr/>	
Eau Nestlé, 6x1.5 lt	2.60
Coca-Cola et Coca-Cola zéro, 6x1.5 lt	8.70
Bière Suisse, 1291, 50 cl	1.00
Bière Sagress, 24x33 cl	15.90

## PRODUITS FRAIS

Yoghourts Emmi, Suisse, 150 g	0.55
Perle de lait, 4x125 g	3.20
Gruyère 1 <sup>er</sup> choix, kg	13.90
Fromage à raclette Mazot, kg	12.90
Poireaux verts, Suisse, kg	2.30
Tomates grappes, suisse, kg	2.20
Bananes Tropy, Latam, kg	1.60
Mandarines Satsumas, Espagne, kg	1.70

## BOUCHERIE

Jarrets de porc, Suisse, ½ prix kg	4.90
Bouilli de bœuf, Suisse, kg	13.00
Rôti de porc, épaule, Suisse, kg	11.50
Lapin frais, entier, France, kg	14.50
Saucisson neuchâtelois, kg	13.90

**PRIX CASSÉS** JUSQU'AU 2 NOVEMBRE 2013

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre et samedi 2 novembre

# 10%

sur tous nos articles à notre discount  
Excepté articles réglementés.

## RESTAURANT

Samedi soir 1<sup>er</sup> novembre 2013

Souper dansant avec le duo

«Les Galériens»

Menu: salade d'automne, fondue chinoise fraîche (250 g) et sa garniture, sorbet,  
Fr. 35.- / p. pers.

**SUR RESERVATION AU 032 842 22 44.**

Le mardi soir, les pizzas sont à  
Fr. 10.-

## ENSEIGNEMENT

### Formations et formations continues reconnues par l'ASCA

Les Ecoles-clubs de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds vous proposent:

- **Masseur de bien-être et de santé avec diplôme**  
De novembre 2013 à octobre 2014
- **Module Anatomie et Physiologie** - 56 heures  
De novembre 2013 à mars 2014
- **Module Pathologie** - 98 heures  
D'avril à novembre 2014

Pour tout renseignement [www.ecole-club.ch](http://www.ecole-club.ch) ou par e-mail [sabine.burri@gmnefr.migros.ch](mailto:sabine.burri@gmnefr.migros.ch)

Rue du Musée 3 • 2000 Neuchâtel  
Rue Jaquet-Droz 12 • 2300 La Chaux-de-Fonds

[www.ecole-club.ch](http://www.ecole-club.ch)

école-club

MIGROS

La famille M. est pauvre.



Mais cela ne se voit pas.

Car la famille M. s'efforce d'avoir l'air convenable. Monsieur, en tant que magasinier, gagne tout simplement trop peu. Madame doit donc aussi travailler. Et placer ses enfants à la garderie. A la fin du mois, dans la famille M. on n'a pas grand-chose à mettre sur la table, à part les factures non payées... La famille M. n'est qu'un exemple. Mais la pauvreté existe vraiment.



**CARITAS** Neuchâtel  
[www.caritas-neuchatel.ch](http://www.caritas-neuchatel.ch)

Avec nous, vous atteignez votre groupe cible.

[www.publicitas.ch/neuchatel](http://www.publicitas.ch/neuchatel)

publicitas

## MANIFESTATIONS

ALAIN MORISOD  
SWEET PEOPLE



Concert de Noël  
"LA DERNIÈRE SÉANCE"  
avec JULIEN LAURENCE

**NEUCHÂTEL**  
TEMPLE DU BAS

Mercredi 4 décembre à 20h

Location: Théâtre du Passage, Passage Max. - Meuron, Neuchâtel  
Tél: 032 717 79 07 - Ma-Ve 13h-18h et Sa 10h-12h

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DE LA TOURNÉE 2013 SUR  
[www.morisod.com](http://www.morisod.com)

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT?

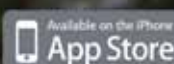


ARCINFO  
MOBILE

CHARGEZ  
L'APPLICATION

ARCINFO, ENVOYEZ-NOUS UNE PHOTO  
ET DEVEZ TÉMOIN LECTEUR

DISPONIBLE SUR



## DIVERS

# LEOMEUBLE SA, CORTAILLOD

Route de Boudry 20 - 2016 Cortaillod - Tél. 032 842 10 21



A l'achat d'un canapé 3 places, nous vous offrons le canapé 2 places

**SOLDES, SOLDES, SOLDES...**

Du 23 octobre au 3 novembre 2013

**PORTES OUVERTES**

les samedis et dimanches

26 et 27 octobre et 2 et 3 novembre

de 10h à 18h non-stop

Venez partager le verre de l'amitié !

[eugenio@leonetti.ch](mailto:eugenio@leonetti.ch) - [www.leomeuble.ch](http://www.leomeuble.ch)



Un chalet construit à Cudrefin durant la première moitié du 20e siècle.



Antoine Berthoud (de face à droite) s'entretient avec François Kistler.



L'érosion par les vagues a sensiblement creusé les berges de Cudrefin.

**GRANDE CARIÇAIE** Les riverains se défendent face aux organisations écologistes.

## «Les chalets ont précédé la réserve»

### RAPPEL DES FAITS

La Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage estime que les chalets et autres infrastructures construits dans les réserves naturelles de la Grande Cariçaie, sur la rive sud du lac de Neuchâtel, doivent être démantelés. Les conseils d'Etat vaudois et fribourgeois examinent ensemble les suites à donner à ce préavis.

ALEXANDRE BARDET (TEXTES)  
RICHARD LEUENBERGER (PHOTOS)

«Je suis venu pour la première fois sur ces grèves de Cudrefin quand j'avais 10 ans, dans les années cinquante. Mes parents louaient, puis avaient acheté cet ancien cabanon de pêcheur agrandi par une famille bâloise. Nous avons passé de merveilleux moments ici en famille. J'espère que ça continuera le plus longtemps possible», témoigne Antoine Berthoud, de Peseux. Il est copropriétaire avec son frère et sa sœur d'un des 180 chalets menacés de démolition sur la rive sud du lac de Neuchâtel.

Le soleil de fin de journée illu-

mine le paysage de teintes pastel.

Ces chalets ont été construits entre 1920 et 1963, sur des terrains appartenant aux cantons de Vaud et Fribourg, explique de son côté le Boudry François Kistler. Sa famille en possède un près d'Estavayer-le-Lac, et il préside l'Association des riverains de la rive sud du lac de Neuchâtel et du lac de Morat (Arsud). Celle-ci compte, selon son estimation, entre dix et vingt Neuchâtelois.

### Riverains prêts à collaborer

En 1983, poursuit-il, l'essentiel de la rive sud a été inscrit dans l'«Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale à préserver». D'autres mesures de protection s'y sont superposées entre 1991 et 1996 pour préserver les zones marécageuses et les sites d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs.

Dans un silence presque total, un groupe de canards vole en V au-dessus de la rive.

«Nous nous sommes retrouvés après coup dans des réserves», constate François Kistler. «Nous avons envie d'y rester, tout en étant

prêts à collaborer à la protection de la nature. Or, nous sommes actuellement dans un flou complet.»

De fait, les concessions de terrain accordées aux riverains sont arrivées à échéance en 2008, après deux reconductions successives, et prévoyaient la remise des lieux à la nature. Dans cette perspective, les Etats de Vaud et Fribourg étaient prêts à signer des contrats-nature avec les propriétaires. Ceux-ci promettaient un comportement respectueux de ces rives fragiles et obtenaient le maintien de leurs propriétés.

Seulement voilà, alors que selon François Kistler, des naturalistes de terrain semblaient d'accord, l'Association suisse pour la protection des oiseaux, Pro Natura et le WWF se sont opposés à ces arrangements qualifiés de «bricolage». La justice, pour des questions de procédure, leur a donné raison en 2010.

Les deux cantons ont alors demandé un préavis à la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage. Celle-ci a jugé cette année que l'existence des chalets et autres infrastructures riveraines con-

trevenaient aux lois de protection. Et qu'ils devaient être démolis, à l'exception des cabanes de pêcheurs professionnels en activité.

### La voie du pragmatisme

«Sans faire des vagues à tout prix, nous n'allons pas attendre bras croisés les décisions finales des conseils d'Etat», affirme François Kistler. «Comme l'issue sera probablement plus politique que scientifique, nous allons contacter les administrations cantonales, des députés et les communes riveraines pour exprimer

notre point de vue, au même titre que les écolos. Nous prônons le bon sens.»

L'idée de l'association, en résumé, est d'en revenir à une forme de contrat-nature qui permettrait la légalisation des chalets. Elle ne soutiendrait pas d'éventuels «moutons noirs», quitte à ce que ces riverains irrespectueux doivent tout démonter.

Le crépuscule tombe sur les grèves. «Un castor nage régulièrement devant le chalet», confie Antoine Berthoud. Ce ne sera pas pour ce soir. ●

## Les variations du niveau du lac, fonction naturelle

«En 50 ans, le lac s'est enfoncé de plus de dix mètres dans les terres», évalue Antoine Berthoud, devant son chalet de Cudrefin. Des murs ont donc été érigés pour freiner l'érosion par les vagues, mais ils sont à leur tour déstabilisés. «L'eau s'infiltré sous la berge, et les empièvements s'effondrent. A terme, le lac reviendra là où il est arrivé il y a 25 ans, sous le chalet», poursuit-il. «Nous avons demandé à l'Etat l'autorisation de refaire nos murs, mais nous n'obtenons pas de réponse.»

Les chalets n'empiètent que sur 0,8% de la surface de la Grande Cariçaie, argumente

Arsud, en demandant aux collectivités et protecteurs de la nature une certaine proportionnalité dans leurs mesures. Mais la Commission fédérale de la nature et du paysage juge, selon un rapport de l'Etat de Vaud, que «les chalets, routes, pontons et enrochements constituent une barrière artificielle entravant la dynamique naturelle des processus d'érosion et de dépôts» de sédiments.

Jusque dans les années 1970, estime Antoine Berthoud, malgré les chalets et les murs, les variations saisonnières du niveau du lac jouaient naturellement leur rôle

avec les marais riverains. Aujourd'hui, il voit les gestionnaires de la nature entretenir ces zones humides avec de gros engins pour éviter qu'elles soient envahies par les arbustes et les roseaux, et ne s'assèchent.

«On nous avance des études scientifiques qui, à ma connaissance, sont controversées», note François Kistler. «Si l'on veut débattre sur ce terrain-là, il faudrait alors peut-être avoir le courage de remettre aussi en cause la deuxième correction des eaux du Jura qui, autour de 1970, a abaissé artificiellement le niveau des lacs et a fortement atténué ses écarts saisonniers.» ●

**PRÉVOYANCE.NE** Les négociations sur la retraite sont au point mort. Mesures musclées dès vendredi.

## Policiers et pompiers bloquent factures et amendes

Les policiers et les pompiers neuchâtelois passent à la vitesse supérieure. Ils prévoient des mesures de contestation musclées à partir de vendredi. Mécontents de voir l'âge de leur retraite augmenter, ils vont entamer une grève des amendes et bloquer la facturation de diverses prestations, «aussi longtemps qu'il le faudra». Le conseiller d'Etat en charge de la Sécurité, Alain Ribaux, est surpris par cette décision «alors que l'on est encore en plein dialogue».

Les syndicats des policiers et des pompiers se sont réunis en comité de crise lundi soir. Ils ont décidé de prendre des mesures inédites «non sans une certaine amertume». En cause: les négociations au point mort avec l'Etat concernant le régime de leur retraite. En substance, ils refusent

de voir passer l'âge du départ de 60 à 62 ans, dès 2014, pour les employés soumis au plan PPP (pompiers, police, pilotes). Ce changement s'inscrit dans le plan de recapitalisation de la caisse de prévoyance.ne.

En réaction, dès le 1er novembre à 6 heures du matin, les policiers entameront une grève des amendes d'ordre et des procès-verbaux, sauf en cas d'infractions graves ou s'il y a mise en danger. «Nous ne voulons pas que la route devienne un champ de bataille!», précise Patrick Siron, président du Syndicat des agents de la Police neuchâteloise. «Les gens ne pourront pas se garer n'importe où, car la plupart des PV sont délivrés par des contractuels, qui ne sont pas soumis au plan PPP.»

Les agents de police n'établiront plus les rapports servant à la



Dès vendredi, la police ne délivrera plus d'amendes pour les «petits» excès de vitesse. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

facturation des mandats de prestation aux communes – qu'ils continueront d'assumer. Ils ne factureront plus les interventions pour les fausses alarmes, les avis de sinistres et certains

avis au plaignant. Pas de factures non plus pour les arrangements lors d'accidents.

Quant aux employés des SIS, ils ne factureront plus les transports ambulanciers, qui coûtent

près de 1000 francs en moyenne par cas, selon les syndicats.

Les employés soumis au plan PPP mettent en avant les conditions particulières de leurs professions. Ils jugent dangereux, pour eux et pour la population, de mener des interventions de terrain au-delà d'un certain âge.

Le Conseil d'Etat dit vouloir dialoguer, mais il tient fermement à l'équivalence de traitement avec les autres employés de la fonction publique, dont la retraite passera de 62 à 64 ans. «Ce n'est pas parce que des menaces sont faites que nous ouvrirons largement les cordons de la bourse sans respecter l'égalité de traitement», avertit Alain Ribaux. Le Conseil d'Etat n'a pas encore évalué le préjudice qu'entraînera le blocage des factures. Il discutera de ce dossier aujourd'hui. ● DWI

### CONFÉRENCE L'astronomie de la montre

Quelle est la signification astronomique du temps affiché sur nos montres? A quels phénomènes astronomiques correspondent les complications horlogères? Ilan Vardi, collaborateur scientifique à l'EPFL, rattaché à la chaire Patek Philippe, répondra à ces questions ce soir à 19h30 à la salle de l'Académie de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel. ● RÉD

### VOTATIONS Nouveauté en matière de vote électronique

Dès les votations du 24 novembre, les 25 000 utilisateurs du Guichet unique neuchâtelois peuvent voter, outre via leur ordinateur, par le biais d'une tablette. Cette fonction est opérationnelle depuis la distribution du matériel de vote, qui a débuté lundi. ● RÉD

## 6 RÉGION

# NEUCHÂTEL «SOS bénévolat» a été soumis à un exercice dans les murs du SIS. Cellule de crise et de cœur testée

FRÉDÉRIC MÉRAT

Créée il y a trois ans, suite à l'hiver 2008/2009, la structure «SOS bénévolat» a été testée pour la première fois. L'exercice a eu lieu hier après-midi dans les locaux du Service d'incendie et de secours (SIS), à Neuchâtel.

Bien encadrés, sept volontaires de Foyer handicap ont joué le jeu. «C'est nous qui sommes exercés», a souligné Frédéric Mühlheim, commandant du SIS et responsable de l'état-major de conduite. Un numéro de téléphone pour les personnes ayant besoin d'aide à domicile et un autre pour les bénévoles seront alors activés.

## Bras supplémentaires

Il s'agit de faire face à des situations exceptionnelles, si le SIS se retrouve dépassé. Les risques envisagés sont par exemple climatiques, en cas d'hiver particulière-

« Je dors mieux de savoir que ça existe. »



FRÉDÉRIC MÜHLHEIM  
COMMANDANT  
DU SIS

ment rigoureux ou de canicule. Il faut pouvoir faire appel à des «bras supplémentaires», pour apporter de la nourriture ou de



Une participante à l'exercice se fait prendre en photo pour obtenir sa carte de légitimation «SOS bénévolat». DAVID MARCHON

l'eau à des personnes âgées. Mais aussi, en cas d'épidémie de grippe, d'aller les chercher pour les faire se vacciner. Un accident ou un incendie extraordinaire pourrait également nécessiter le recours aux bénévoles. C'est une alternative à la réquisition de moyens civils, a précisé Frédéric Mühlheim. «Comme responsable, ça me rassure: je dors mieux de savoir que ça existe.»

Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de l'intégration, a rappelé que la structure est

née à la suite d'un hiver où les services de la ville avaient été «un peu dépassés par le déblaiement de la neige». Des lycéens avaient montré l'exemple en faisant les courses pour des personnes isolées et bloquées chez elles. Les «bonnes volontés» ont toutefois besoin d'être organisées, «pour éviter les dérapages et permettre un fonctionnement sur la durée».

## «Sentir les gens»

Après une information générale, les bénévoles-cobayes ont

été pris en charge par les trois professionnelles de l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB), qui fédère 75 groupes et 1600 bénévoles dans le canton. Tout commence par une photographie qui sert à établir une carte de légitimation à porter autour du cou. «C'est sécurisant pour les personnes qui reçoivent les bénévoles», a expliqué Marie-France Vacheron, responsable de l'ANSB. L'étape suivante est l'entretien d'orientation, où l'on

évalue les aptitudes, la possession d'un véhicule ou les disponibilités. Une personne souffrant de maux de dos ne sera ainsi pas appelée à porter des charges lourdes. Mais, comme «SOS bénévolat» sera ouvert à tous, il est aussi important de «sentir les gens», a noté Karyn Coassin, animatrice et formatrice à l'ANSB. Le bénévolat attire parfois des personnes en situation psychologique de détresse qui peuvent «disjoncter». Il faut déterminer si «l'élan

du cœur» est motivé et si les bénéficiaires pourront véritablement compter sur la personne qui leur vient en aide. La sélection se justifie également par le souci de ne mettre personne en situation d'échec. Ces préoccupations éclairent la complémentarité entre le SIS et l'ANSB. «Nous avons deux cultures opposées: le SIS est dans l'urgence alors que nous n'arrêtons pas de dire que le bénévolat n'est pas fait que pour l'urgence», a fait remarquer Marie-France Vacheron.

Après le filtre de l'entretien, les bénévoles peuvent recevoir leur ordre de mission. Au terme de celle-ci, ils doivent rentrer à la base pour faire le point. «Vous êtes nos yeux: vous ramenez ce que vous avez vu pour nous améliorer.» Il s'agit aussi de prendre conscience d'autres besoins que pourraient avoir les bénéficiaires de l'aide et de s'assurer qu'aucune des personnes engagées sur le terrain ne soit perdue de vue.

Les futurs engagés de SOS bénévolat seront défrayés lorsqu'ils utiliseront leur véhicule. Pendant la mission, celui-ci sera couvert par une casco complète payée par la Ville.

## Unique en Suisse

Une telle structure reste unique en Suisse. «C'est étonnant, tellement cela paraît aller de soi», a déclaré Thomas Facchinetti, espérant que d'autres collectivités publiques suisses s'en inspireront. Pour l'instant, Neuchâtel, «centre d'agglomération», est prête à mettre sa structure à disposition au delà des limites de la ville, selon Frédéric Mühlheim. Comme à La Chaux-de-Fonds ou au Locle. ◉

## BOUDRY Le Conseil général a dit oui à une étude de trafic. La mobilité sous la loupe

Le chantier de la mobilité est lancé à Boudry. Invité à prendre connaissance du concept et des projections conçus par les services techniques de la ville, le Conseil général lui a réservé un bon accueil lundi soir. Le législatif a lancé la toute première étape en acceptant un crédit de 57 000 francs pour réaliser une étude de trafic dans la commune.

Initié durant la dernière législature pour la seule circulation et élargi en un concept mobilité, ce projet passait donc son baptême du feu. Il donne des pistes pour les axes de déplacement futurs dans le village, de manière à réunir au mieux les trois pôles que sont le plateau de la gare, celui de Perreux et la ville basse, tout en épargnant notamment la rue Louis-Favre. «L'important ce soir, c'est de vous entendre, de savoir ce que vous en pensez», a lancé en préambule le conseiller communal Daniel Schürch, à l'attention des conseillers généraux. L'heure n'était donc pas au dé-

bat. «Quelques détails nous font lever les sourcils, mais ce n'est pas le moment de faire une liste, chaque bataille se jouera en temps et en lieu», a déclaré le libéral-radical Matthieu Vuille. Même sentiment du côté socialiste, Alain Sandoz parlant «de pistes sur ce qui pourra être planifié rapidement», mais sans oublier le coût de ces futures mesures, «ce qui dira ce qui se fera ou pas».

## Des projets concrets «à moyen terme»

C'est donc logiquement que les deux groupes ont donné, à une très forte majorité (25 oui pour 2 non), leur assentiment à la réalisation d'une étude de trafic, pour un montant de 57 000 francs. Ces statistiques de trafic actuelles couplées au concept mobilité permettra à la commune de «proposer à moyen terme des projets», a noté le conseiller communal Jean-Pierre Leuenberger. «Nous pouvons nous appuyer sur quelque chose», a réagi, satisfait, le pré-

sident du Conseil communal Daniel Schürch.

Si rien n'est encore défini, une première mesure a déjà été esquissée lundi soir. Questionné par le socialiste Nicolas Rousseau, Jean-Pierre Leuenberger a indiqué que le Conseil communal allait s'investir en vue d'une passerelle le long du viaduc CFF entre les deux plateaux, dont un projet de rénovation a été initié. «Nous voulons faire une «opposition douce» au permis de construire», annonce-t-il. Le but? Pouvoir prendre langue avec les CFF et leur expliquer cette volonté de la commune.

Mais ici comme ailleurs, les réalisations ne sont pas pour demain. Les comptages de véhicules, décidés hier avec l'acceptation du crédit, se feront «dès le printemps prochain». Des mesures pourraient alors être assez rapidement prises. «On peut imaginer des déviations de trafic», indique Jean-Pierre Leuenberger, «mais on ne veut pas prendre des mesures au coup par coup». ◉ MAH

## LA CRITIQUE DE... «L'ÉCUYÈRE»

### Entrez dans la danse des objets doués de vie!

La compagnie Fantôme présente à Neuchâtel «L'écuyère», une adaptation pour le théâtre d'objets de l'album éponyme dû à la plume et au crayon de l'auteure-illustratrice Elzbieta (éditions du Rouergue, 2011). Le théâtre d'objets, comme on a pu le voir à La Chaux-de-Fonds, où la pièce a été jouée début octobre, consiste à employer toutes sortes d'ustensiles de la vie courante en tant qu'effigies: ainsi, les accessoires sont-ils travestis en personnages. Cela convient très bien à la «mise en scène» d'une histoire très proche du conte, basée sur l'enfance difficile de l'artiste et qui se reconnaît «une prédilection pour la perception visuelle».

La petite héroïne est abandonnée par sa «maman à une place», place déjà prise par Pupi. Elle n'a même pas de nom. Ce sont ses condisciples du foyer des enfants sans parents qui l'appelleront Titine, parce que ça sonne bien.

C'est là qu'elle va grandir (épisode remarquable de concision dans la pièce, avec une étonnante éco-

nomie de moyens). Par la suite, elle vivra des aventures dignes de Cendrillon ou de Cosette, dans un château lugubre puis sur la piste d'un cirque.

L'illusion est totale, le spectateur est pris dans cette danse des objets doués de vie, davantage peut-être encore que des marionnettes. Une lampe se fait chapiteau, une armoire à pharmacie pensionnat, un escarpin sorcière, et bon nombre d'effets de lumière sont fournis par des lampes-torches. Christine Chalard et Nathalie Sandoz manipulent, se déguisent et s'interpellent avec un bel entrain. N'oublions pas la bande-son, qui illustre à merveille toutes les scènes d'action et qui est due à Shirley Hofmann.

Un spectacle vivement conseillé donc, pour tout public à partir de 7 ans. ◉ DIDIER DELACROIX

## INFO

Neuchâtel: théâtre du Pommier, demain et samedi 2 novembre à 15h.

## MÉMENTO

**CORMONDRÈCHE**  
**Récital de virginal.** La claveciniste Jovanka Marville présentera une série d'œuvres du 16<sup>e</sup> siècle sur un virginal florentin de la même époque, lors de deux concerts, samedi à 18 heures et dimanche à 11

heures. Depuis que le château de Cormondrèche a ouvert ses portes pour sa série de «concerts du Château», les gens se bousculent au portillon. Les réservations sont donc recommandées au 079 348 32 97 ou par email à info@chateau.cormondrèche.ch



Lors de la vente des Caves du palais, le Conseil général avait exigé que le sous-sol abrite des activités culturelles ou d'utilité publique. SP-SERGE GRARD

**NEUCHÂTEL** De la «pata negra» dans les sous-sols? Une perspective qui ne fait pas l'unanimité.

## Les Caves du palais fâchent les élus

NICOLAS HEINIGER

Les Caves du palais, au centre-ville de Neuchâtel, ont déchaîné les passions, lundi soir lors de la séance du Conseil général de la Ville. A la suite d'un article paru en septembre dans ces colonnes, révélant que l'entreprise de jambon Jural pourrait louer les sous-sol des Caves, le sang du socialiste Matthieu Béguelin n'a fait qu'un tour. Avec ses camarades de groupe, l'élu, également metteur en scène, a déposé une interpellation intitulée «Dans la culture, tout est bon?», pour demander certains éclaircissements.

C'est qu'en juin 2010, le législatif avait accepté de vendre les Caves du palais à la gérance Naef à la condition expresse que les caves voûtées du sous-sol soient utilisées à des fins culturelles ou d'intérêt public. «Le but, c'était que l'accès au public de ces lieux soit la règle», a précisé lundi le socialiste. «Et je ne sais pas si l'on peut décréter que le jambon "pata negra" est d'intérêt public...»

«Le lieu possède un fort potentiel culturel, mais dans un sens plus large, au niveau du patrimoine ou des arts de la table», a répondu le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'urbanisme. Pour lui, les produits de l'entreprise Jural, «ce n'est pas juste du cochon, c'est quelque chose de beaucoup plus noble!».

L'élu a souligné qu'avant sa vente, le bâtiment coûtait à la Ville presque 100 000 francs par an, «pour rien». Il a toutefois promis que les lieux ne deviendraient pas uniquement une cave d'affinage de jambon.

### Quarante manifestations par année

Cette réponse n'a pas satisfait Matthieu Béguelin, bien au contraire: «Le fait de rapiécer ces éléments de patrimoine et d'arts de la table montre que le Conseil communal se rend compte que l'affinage de viande, ça le fait pas», s'est énervé l'élu. «A l'époque, les Caves du palais accueillait 40 manifestations culturelles par année. C'est insultant de dire que ces 100 000 francs étaient versés pour rien.»

Directeur de la Culture, le conseiller communal Thomas Facchinetti est venu au secours de son collègue Olivier Arni en rappelant que des traditions culinaires telles que la Bénichon, la culture de la châtaigne, la fondue, la Saint-Martin ou la torrée figureraient sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco. «C'est ty-

piquement la définition allemande de la culture!» s'est emporté Matthieu Béguelin. «Laissez-nous faire évoluer ce projet, on verra bien au final s'il tient la route», a lancé Thomas Facchinetti.

«On peut entendre que l'endroit n'est pas aussi propice que ça pour ce qu'on voulait en faire», a tempéré Catherine Loetscher Schneider

(popvertssol). «Mais entendre que ce projet est de la culture, ça nous dépasse». Et la libérale-radical Amélie Blohm-Gueissaz de conclure: «Ce n'est pas exactement ce qu'on avait attendu. Mais je peux soutenir ce projet. Il faut se donner le temps de tirer un premier bilan.» L'exécutif et la gérance Naef se détermineront en novembre. ●

## Nouveau train touristique en vue

Lors d'une excursion dans le petit train touristique qui relie le port au château de Neuchâtel, certains membres du Conseil général ont été incommodés par les gaz d'échappement émanant du véhicule. Le groupe popvertssol a donc déposé une interpellation pour demander d'investir afin de rendre l'engin moins polluant.

Directeur du Tourisme, Thomas Facchinetti a rappelé que ce train avait été racheté d'occasion à la Ville de Besançon en 2001 pour 100 000 francs. Il appartient non pas à la Ville mais à Tourisme neuchâtelois, qui souhaite justement le remplacer, à condition que la Ville participe à l'opération. Un train neuf coûte en effet la bagatelle de 250 000 francs. La Ville va examiner la situation «dans les plus brefs délais».

Autre question d'actualité soulevée par les élus, l'avenir de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU). «Nous avons bien quelques soucis quant à son avenir», a reconnu Thomas Facchinetti. Le canton, qui souhaite conclure avec la BPU un contrat de prestations, a annoncé qu'il réduirait sa subvention de 100 000 francs par an.

La subvention de l'Etat passera donc de 1,45 à 1,35 millions par an. «Et 100 000 francs, c'est un poste. On ne peut pas simplement comprimer le budget. Les prestations seront touchées», a indiqué le conseiller communal. La Ville en revanche n'entend pas réduire sa subvention, qui s'élève à 2,95 millions par an. Les charges totales de la BPU se montent à un peu plus de 4,8 millions de francs par année. ●

## NEUCHÂTEL Nouveauté pour les conteneurs

A partir de lundi, les quelque 400 conteneurs à ordures ménagères de la ville de Neuchâtel seront dotés d'un nouveau système d'ouverture. Celui-ci permettra de mesurer quotidiennement le taux de remplissage des conteneurs enterrés. Il permettra dès lors de rationaliser la vidange desdits conteneurs et donc d'en diminuer le coût. Cette nouvelle manière de faire se veut également très simple d'utilisation.

Presser, ouvrir, déposer et fermer. Ce sont les gestes que devront dorénavant effectuer les habitantes de la ville de Neuchâtel pour se débarrasser de leurs sacs poubelle taxés (de 17 litres et de 35 litres). Outre le mode d'emploi, qui figurera au-dessus du bouton d'ouverture, le Service de la voirie va apposer sur chaque conteneur, dès aujourd'hui et temporairement, un document expliquant visuellement la manipulation du nouveau système d'ouverture. Précisons néanmoins qu'il sera toujours possible de laisser un message ou de signaler un problème au 032 717 86 11.

### Vidange plus rationnelle

Jusqu'ici, il suffisait de lever le couvercle du conteneur pour se débarrasser de ses ordures. Pourquoi donc avoir modifié le système? «Le nouveau mode d'ouverture permettra une gestion plus rationnelle des tournées dans la mesure où le Servi ce de la voirie connaîtra au quotidien le niveau de remplissage de chaque conteneur. Ainsi la vidange pourra se faire de manière plus judicieuse et efficace», explique Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures.

Fin 2014 en principe, la ville de Neuchâtel sera dotée d'environ 450 conteneurs enterrés. Elle est aujourd'hui nantie de près de 400 conteneurs, raison pour laquelle certains quartiers connaissent encore un ramassage traditionnel, deux fois par semaine. ● COMM-FLV

## BEVAIX Une création pour les Baladins

Pas moins de 21 acteurs figurent à l'affiche du nouveau spectacle des Baladins de Bevaix. Cela sans compter le staff technique, la mise en scène, les décors et la musique.

Intitulée «Tout doit disparaître», cette nouvelle pièce devrait être jouée à 18 reprises. Et cela dès vendredi au théâtre de Plan Jacot, au-dessus de Bevaix. Cette comédie aussi musicale que burlesque a été imaginée et écrite à quatre mains par Pascale Béguin et Bernard Contesse, habitués à monter des pièces écrites soit par l'un soit par l'autre. ● FLV

«Tout doit disparaître», à voir les 1, 2, 3, 9, 10, 15, 16, 17, 22, 23, 29 et 30 novembre. En décembre les 1, 6, 7 et 8 et en janvier les 18 et 19. Les représentations ont lieu, les vendredis et samedis à 20h et les dimanches à 17h. Réservations au 079 284 54 57 ou sur le site internet [www.baladins.eu](http://www.baladins.eu)

**SAINT-BLAISE** Une série de six concerts résonneront dans l'acoustique «exceptionnelle» du temple.

## Programme de haut vol pour Musique au chœur

«Une nouvelle saison riche et hétéroclite», c'est ainsi que Venezia Naydenova décrit la programmation de la onzième saison de Musique au chœur prévue au temple de Saint-Blaise. «C'est une chance extraordinaire et des promesses de haute qualité de prestations», se réjouit la directrice artistique, qui propose cette année trois récitals solo. Toujours agendés le samedi à 18h18 après la sonnerie des cloches, les concerts sont précédés d'une présentation par un musicologue dès 17h30.

Même si Venezia Naydenova caractérise la série de six concerts de «modestes parce que c'est notre philosophie», des professionnels de renom viendront se produire à Saint-Blaise. Le premier grand invité viendra tout droit de Londres et s'appelle Paul Coker. Celui que la BBC a nommé «meilleur musicien de l'année» en 1978 présentera, sa-

medi 9 novembre, un récital solo des œuvres de Bach, Brahms et Scriabine.

Le deuxième concert, prévu samedi 7 décembre, mettra en scène la violoniste bulgare Denitsa Kasakova. Au centre de son programme, un hommage à Eric Gaudibert, une figure majeure de la vie musicale suisse, décédé durant l'été 2012. La violoniste interprétera, «Capriccio», un morceau écrit par le compositeur. «Cette partition a été offerte à Denitsa Kasakova par Eric Gaudibert lors de leurs multiples rencontres», explique la directrice artistique.

Pour cette onzième édition, les organisateurs avaient à cœur de pouvoir programmer des artistes régionaux. «Nous nous efforçons d'avoir la participation des gens de la région, pour autant qu'ils aient un projet intéressant à nous proposer», précise Venezia Naydenova. Et les premiers



Le Quatuor Terpsycordes lors du concert de janvier dernier. SP-MARC RENAUD

seront les membres de l'ensemble vocal neuchâtelois La Sestina sous la direction d'Adriano Gardina. Au programme de cette soirée du 11 janvier, le quatrième livre de madrigaux de

Claudio Monteverdi.

Un autre régional fera son grand retour samedi 8 février avec «Rythm in Motion», un concert de percussions solo. Après avoir foulé les scènes du

monde entier avec sa batterie, le Loclois Pierre Favre, autodidacte, fera halte au temple de Saint-Blaise.

Autour de «Syrinx» de Debussy le flûtiste Caroline de Montmolin a souhaité réunir des poèmes de Victor Hugo, Claude Roy, Paul Verlaine et Charles Baudelaire, et trouver des correspondances avec des musiques de plusieurs compositeurs. Lors de son concert de samedi 8 mars, elle sera accompagnée de Patrice de Montmollin (récitant) et Laurent Perrenoud (piano).

C'est le Quatuor Anthea, ensemble de musique de chambre exclusivement féminin, qui clôturera le programme, samedi 5 avril. Les quatre demoiselles présenteront le quatuor avec piano op. 47 de Robert Schumann et le premier quatuor op. 15 de Gabriel Fauré. ● LPA

# JURA RÉUNIFIÉ Les partisans du non renforcent leur position selon un sondage.

## Les carottes semblent bien cuites

Le non au lancement du processus de création d'un nouveau canton se renforce dans le Jura bernois. Par rapport à un sondage similaire paru en juin, la part du oui stagne à 24%, alors que celle des opposants bondit de 49% à 60%. En ville de Moutier, le résultat est quasi inversé. A moins d'un mois du vote du 24 novembre, la part des indécis s'est quasiment réduite de moitié, passant de 19% à 9%.

Les proportions sont assez proches s'agissant de la question de la création proprement dite d'un nouveau canton. Si les Juras bernois devaient voter aujourd'hui, seuls 23% y seraient favorables (+ 1 point par rapport au sondage de mai) contre 62% (+ 9) à soutenir le statu quo dans le canton de Berne.

Pour cette question également, le nombre d'indécis a fondu de moitié, passant de 17% à 9%, selon un sondage auprès de 1000 citoyens des trois districts du Jura bernois réalisé par l'institut Demoscope et publié hier par les médias du groupe biennois Gassmann.

### Le cas de Moutier

Sur les deux questions, la ville de Moutier prend le contre-pied du reste du Jura bernois. Le lancement du processus de création d'un nouveau canton réunissant l'actuel canton du Jura et le Jura bernois est soutenu par 57% des Prévôtois, contre 28% qui y sont opposés, 8% se déclarant indécis.

La création directement d'un nouveau canton trouve également une majorité dans la principale ville du Jura bernois, mais plus ténue. Ils sont 51% à y être favorables, contre 32% et 9% d'indécis, selon ce deuxième sondage.



Les fronts restent figés dans le Jura bernois. KEYSTONE

Les attaches partisanes jouent un rôle non négligeable. Alors que le processus en vue de la création d'un nouveau canton recueille une confortable majorité auprès des citoyens se réclamant du camp rose-vert (55% de oui, contre 34% de non et 7% d'indécis), il est clairement rejeté parmi les électeurs bourgeois (83% de non et 12% de oui, 3% étant indécis).

Le deuxième sondage confirme aussi, en les renforçant, les résultats en fonction de l'âge des votants. Ainsi plus ceux-ci sont âgés et plus ils expriment une certaine bien-

veillance à l'égard de l'idée séparatiste.

Les 18-34 ans, qui n'ont pas connu les années dites «de braises», sont 69% (53% en mai) à rejeter le processus de création d'un nouveau canton. Les 35-54 ans sont encore 60% (50% en mai) à s'y opposer, alors que les plus de 55 ans s'expriment à 56% (45% en mai) contre cet objectif.

Ce nouveau sondage montre en outre que pratiquement plus aucun citoyen du Jura bernois n'ignore l'objet du vote régional du 24 novembre: 98% disent avoir connaissance du projet, soit 2 points de plus qu'il y a cinq

mois, ce taux atteignant même 99% à Moutier.

### Forte participation prévue

Le taux de participation s'annonce élevé. Alors qu'ils étaient 77%, en mai, à se déclarer certains de voter, cette part a passé à 85%, et même à 90% à Moutier.

Si le 24 novembre l'une des deux populations refuse de lancer le processus qui doit mener à la création d'une nouvelle entité formée du Jura et du Jura bernois, l'idée d'un nouveau canton sera alors abandonnée. ● AT5

## Un sondage, mais...

Président de la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes, Philippe Perrenoud ne se déclare pas vraiment surpris de la progression du non. «Encore une fois», relativise-t-il, «cependant, il ne s'agit que d'un sondage.» Cela dit, notre interlocuteur se déclare agréablement surpris par les intentions de vote. Il y décèle la confirmation d'une démocratie vivante: «Mais, j'ai quand même quelques doutes. 80% de participation au scrutin de novembre, cela me semble quand même un peu beaucoup. Toujours est-il que je ne demande qu'à être surpris en bien par l'action citoyenne.» Et quand on lui demande comment il interprète cette progression du non, Philippe Perrenoud juge qu'il existe plusieurs explications: faire une fois pour toutes le tour de la question, constatation qu'un changement de frontière n'amènerait rien de plus. Surtout, le conseiller d'Etat a pris acte du net rejet de la jeune génération. Quant au vote de Moutier, il ne constitue pas une surprise non plus pour le socialiste tramelot. Toutefois, prévient-il, avant d'évoquer le vote communaliste, il conviendra d'attendre le résultat du scrutin du 24 novembre dans la République et canton du Jura: «Si le oui est faible, il n'aura pas la même signification que s'il est très fort. Dans le premier cas de figure, on pourra douter de la volonté des Jurassiens de modifier certaines choses.»

### «Dans un débat démocratique, tout reste ouvert»

Pour la ministre jurassienne Elisabeth Baume-Schneider, en charge du dossier dans le camp d'en face, «ce sondage ne va pas dans le sens souhaité par le Gouvernement jurassien. Toutefois, il s'agit de rester prudent à l'égard des sondages qui, en politique en particulier, ne sont pas une science exacte.» La socialiste des Breuleux ne cache un brin d'étonnement: «Effectivement on aurait pu s'attendre à une autre évolution mais tout demeure possible, particulièrement en ville de Moutier, où il y a une majorité de oui. Ce résultat indicatif est très encourageant pour Moutier et confirme sa situation particulière. Un autre élément intéressant est la position des jeunes; nous allons ces prochaines semaines renforcer notre dialogue avec eux, car ce vote qui parle de l'avenir de la région les concerne très directement.» La tendance peut-elle s'inverser? «Dans un débat démocratique, tout reste ouvert jusqu'au dernier moment et la voix de chaque électeur compte. Dans le monde actuel, les changements sont fréquents et rapides. A celles et ceux qui pensent que tout va bien et continuera à bien aller, il faut dire qu'un non le 24 novembre provoquera également des changements. La question que les citoyens doivent dès lors se poser, c'est de savoir quels changements sont les plus souhaitables: ceux qui seront permis par un oui ou ceux qui seront imposés par un non.» ● PAB-JST-RÉD

## Un pour tous les connaisseurs.

### Jack Daniel's Whiskey

40% vol.,  
70 cl



23.90

### Noirillon Salvagnin Rosé AOC

2012, Vaud,  
Suisse

Viande séchée, cuisine exotique,  
viande blanche, poisson d'eau douce

Gamay, garanoir,  
gamaret, pinot noir

1-3 ans

Evaluation client:

★★★★☆



6 x 70 cl  
24.75  
au lieu de 33.-\*  
4.15 la bouteille au lieu de 5.50\*

### Tastevinage Bourgogne AOC

#### Pinot Noir

2011, Bourgogne,  
France, 75 cl

Viande blanche, viande rouge,  
fromage épicé et mûr, champignons

Pinot noir

2-5 ans

Evaluation client:

★★★★☆



7.95  
au lieu de 9.95

\*Comparaison concurrentielle

Valables dès le 29 octobre 2013 / jusqu'à épuisement des stocks / sous réserve de changements de millésimes, d'erreurs d'impression ou de composition / abonnez-vous maintenant: www.denner-wineshop.ch/newsletter

Un pour tous

DENNER



**SAVAGNIER** A l'occasion de son demi-siècle, Pro Natura Neuchâtel met en terre 50 arbres fruitiers. Cette action de terrain est menée avec la coopérative de la Bor et des adolescents du Ceras.

## Pour chaque année, un arbre planté

ANTONELLA FRACASSO

Ça creusait et ça bêchait hier au lieu-dit La Rincieure-Le Vernelet, vers Savagnier. Pour célébrer son 50e anniversaire, Pro Natura Neuchâtel a décidé de planter 50 arbres au Val-de-Ruz. Réalisé avec plusieurs partenaires régionaux, ce verger à hautes tiges constituera un patrimoine paysager et naturel profitable également à la faune. Bien que la pluie torrentielle de la veille ait ajouté quelques difficultés, tous ont mis du cœur à l'ouvrage.

« C'est un travail de longue haleine. Il ne faut pas s'attendre à récolter des fruits l'année prochaine. »

JULIEN AUROI  
FONDATEUR DE LA BOR, À VALANGIN

L'opération est menée de concert avec la coopérative de la Bor, à Valangin, ainsi qu'avec une dizaine d'adolescents du Centre régional d'apprentissages spécialisés (Ceras) de La Chaux-de-Fonds. « Les cinquante jeunes arbres sont plantés sur un terrain mis à disposition par la commune de Val-de-Ruz », signale Yvan Matthey, responsable du projet de Pro Natura. Ces arbres sont issus d'anciennes variétés typiques du district ou du canton. « Ils viennent des pépinières de l'association Rétropomme, à Pierre-à-Bot, sur les hauts de Neuchâtel », ajoute le responsable du projet.

Dix-huit pommiers, dix poiriers, sept pruniers, trois co-

gnassiers et douze fruitiers sauvages mis en terre. Tous aux noms les plus insolites tels que la poire culotte suisse ou la pomme cuir de bœuf. « Ces noms dérivent d'une utilisation ancestrale. Nous pouvons supposer que la pomme morre de cochon était donnée à manger aux cochons », signale Yvan Matthey.

### Selon le calendrier lunaire

Les trous ont déjà été creusés la semaine dernière. Mais suivant le calendrier lunaire, la plantation des arbres s'est faite entre hier et aujourd'hui. « Nous avons attendu qu'il y ait une constellation qui favorise les fruits », signale le président de Pro Natura Neuchâtel Michel Von Wyss.

Une fois les arbres plantés, l'équipe de la Bor se chargera d'entretenir le verger. « C'est un travail de longue haleine. Il ne faut pas s'attendre à récolter des fruits l'année prochaine », raconte Julien Auroi, fondateur de la Bor. « Yvan Matthey cherchait une idée pour célébrer le jubilé, il a voulu un projet qui soit là pour les générations futures. S'il n'existe plus de vergers, notre pressoir ne sert plus à rien. C'est donc important que de tels projets soient lancés. »

Justement, les jeunes générations présentes hier n'ont pas démérité. Malgré des conditions parfois difficiles, les ados n'ont pas lâché prise, motivés plus que jamais. « Quand on est arrivé, les trous étaient remplis d'eau à cause de la pluie de cette nuit. On a dû les vider », confie Muhammet, 13 ans, de La Chaux-de-Fonds. « C'était la galère. Je suis un peu fatigué, mais je trouve que c'est une bonne idée », ajoute le Chaux-de-Fonnier Luis Miguel, 13 ans.

### Des jeunes investis

Depuis plus d'une année, la classe du Ceras s'investit dans l'entretien des étangs et roselières de la réserve Pro Natura de Paulière, près de Coffrane. De telles activités permettent de tester leur endurance en dehors



Les adolescents du Ceras ont mis du cœur à l'ouvrage en plantant les cinquante arbres fruitiers. DAVID MARCHON

du cadre de l'école, relève leur enseignant Manuel Streiff. « Travailler à l'élaboration de ce verger leur donne une opportunité supplémentaire de pratiquer une activité ancrée dans la réalité », note Michel Amez-Droz, éducateur au Ceras et passionné de sciences naturelles.

Appartenant à une autre classe, Thibaud, 14 ans, a été appelé à la dernière minute pour remplacer une élève. Cet ado de Bevaix ne regrette pas sa participation. « J'ai déjà un peu l'habitude, car avec ma classe, on s'occupe d'un potager. Et j'aime bien être dans la nature. »

La fin de la plantation se déroulera samedi dès 9 heures. Elle laissera la place à l'inauguration publique de ce nouvel espace à forte valeur écologique vers midi. « Je pourrai montrer à mes parents le travail qu'on a fait ici », se réjouit Attis, un ado des Hauts-Geneveys. ●

## VAL-DE-RUZ Prêt octroyé à la Maison Chasseral- Les Savagnières

Les sujets abordés par le Conseil général de Val-de-Ruz lundi soir sont passés comme des lettres à la poste. Réunis à la salle des fêtes des Geneveys-sur-Coffrane, les membres du législatif ont accepté à l'unanimité l'octroi d'un droit de superficie et d'un prêt sans intérêt de 100 000 francs à la fondation Maison Chasseral - Les Savagnières pour une durée de cinq ans.

Tous les intervenants ont relevé la pertinence d'un tel projet pour le développement touristique de la région. En outre, le conseiller communal Claude-Henri Schaller a précisé que ce projet restait ouvert sur l'avenir: « C'est une première pierre. »

### Jeton de présence à cinquante francs

Le Conseil général s'est aussi prononcé en faveur des indemnités des membres du législatif, de ses commissions et des délégations. Il en a défini les modalités. Par exemple, la valeur d'un jeton de présence est de cinquante francs, et la participation à une séance du Conseil général donne droit à un double jeton. Le législatif a également accepté la création d'un emploi de gestionnaire de l'économat communal et scolaire de Val-de-Ruz.

Enfin, par le biais d'un rapport d'information de la commission de sécurité, le Conseil général est revenu brièvement sur les démissions des sapeurs-pompiers des sections nord et ouest survenues ces dernières semaines. Ce sujet n'a pas créé de débat dans l'assemblée. ● AFR

## MÉMENTO

### SAULES

**Concert annulé.** Attention, la prestation de Romain Didier et son sextuor, prévu samedi au Moulin de Bayerel à Saules, n'aura pas lieu. Une nouvelle date est d'ores et déjà programmée au samedi 4 janvier 2014.

## PORRENTRU Y Thomas Schaffter jette l'éponge

Thomas Schaffter quitte l'exécutif de Porrentruy. Après sa défaite au « 3e tour », dimanche, de l'élection agitée à la mairie de Porrentruy, le candidat PCSI dont l'élection à la mairie avait été annulée à la suite de fraude, mais qui avait été réélu normalement en 2012 au Conseil municipal, où il siège depuis neuf ans, désire « prendre du recul » dès la fin de ce mois. « Après avoir analysé la situation au lendemain de l'élection à la mairie de Porrentruy et les conditions dans lesquelles la démocratie a été bafouée encore à quelques jours du scrutin, Thomas Schaffter a décidé de quitter le Conseil municipal pour le 31 octobre prochain », écrit ce dernier dans un communiqué publié hier soir. ● ATS

**TRIBUNAL** Un cambrioleur condamné à trois ans et demi pour 43 casses dans les villas du canton.

## Accro au jeu, il vole des objets pour un demi-million

Au tribunal de La Chaux-de-Fonds, on n'avait jamais vu ça. En tout cas pas depuis très longtemps. Le cambrioleur qui comparait hier devant la Cour criminelle traînait une liste de 43 plaignants, de tout le canton de Neuchâtel, sans distinction de Haut ou de Bas. Les casses ont été commises seul en six mois grosso modo, de fin 2011 à février 2012 (avec une rechute en automne 2012). Total du butin? Un demi-million. Que l'accusé a fourgué pour... 20 000 euros!

### Montres de marque

L'homme ne s'est pour ainsi dire attaqué qu'à des villas, en l'absence de leurs propriétaires et au crépuscule. Mode opératoire? On ne peut plus simple.

Un caillou lancé dans une fenêtre permettant d'atteindre une poignée. La liste des objets volés est impressionnante. Au rayon montres, c'est un catalogue de marques: Girard-Perregaux, Breitling (une Transocean), Zenith (un Chronomaster), Omega, Cartier, Movado, Longines, Balmain, etc. Un peu partout, le cambrioleur a fait main basse sur des bijoux, beaucoup de bijoux, jusqu'au bouton de manchettes.

A part du liquide, il a aussi trouvé des vrenelis, quelques petits lingots d'or, des appareils de photos, quelques portables, i-Pod ou i-Pad. Valeur annoncée du plus gros vol: 85 000 francs.

Identifié puis arrêté, l'auteur a fini par admettre l'ensemble des



Le mode opératoire? Une pierre dans une fenêtre près d'une poignée à ouvrir. ARCHIVES GALLEY

vols, même si vu le nombre, il ne se souvient pas de tous, à une moyenne de deux cambriolages par semaine. Comment explique-t-il ces délits? Surtout par sa dépendance au jeu.

La procureure Vanessa Guizzetti Piccirilli n'a trouvé aucune circonstance atténuante au cambrioleur. « Il se faisait plaisir et se donnait l'illusion d'exister par le jeu », a dit la représentante du ministère public. La procureure a requis une peine de quatre ans de prison, qui a fait bondir l'avocat de la défense, estimant qu'on couperait ainsi les chances de son client de revenir à une vie normale avec sa famille. « Il a été égoïste, oui, mais il a pris conscience de ses actes », a-t-il martelé, ajoutant: « L'addiction au jeu

n'est pas un plaisir, mais un poison ». L'avocat a suggéré une peine de 30 mois, dont une moitié avec sursis, avec l'interdiction d'aller au casino bien sûr. Ou une peine ferme de deux ans au maximum.

La Cour, présidée par le juge Alain Rufener, a admis une responsabilité légèrement diminuée par l'addiction au jeu. Mais pour le reste, la culpabilité du cambrioleur est jugée lourde. En fait, il n'a cessé ses casses que parce qu'il a été arrêté. La peine? Trois ans et demi de prison, dont presque un an déjà subi à déduire, et 40 000 fr. de frais (+20 000 à une assurance). L'homme a été menotté. Seule dans le couloir, sa femme faisait peine à voir. ● ROBERT NUSSBAUM

FAJI ET HE-ARC PRÉSENTENT

# BOOST-ING.ch

31.10.13  
13431

UNE IDÉE D'AVANCE SUR SON TEMPS!

## À LOUER DIVERS



**Boudry**  
Ph.-Suchard  
Libre de suite

**Spacieux**  
**4,5 pièces**  
**avec balcon**

Grand séjour, cuisine  
agence habitable,  
WC séparés,  
ascenseur.

**Fr. 1290.-**  
**+ charges**

Place de parc  
intérieure Fr. 65.-

032 723 08 86  
www.jouval.ch  
Raffinerie 1  
2004 Neuchâtel

**à louer**



**Vous**  
**déménagez?**

Bulletin de changement  
d'adresse sur

www.arcinfo.ch  
rubrique abonnés

## AVIS DE TIR BEVAIX

SCHWEIZER ARMEE  
ARMEE SUISSE  
ESERCITO SVIZZERO  
ARMADA SVIZRA

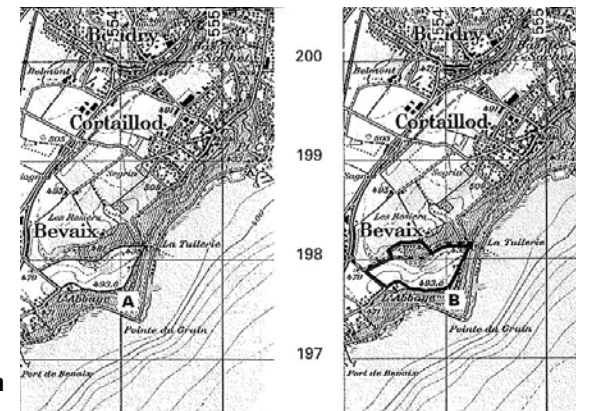


**Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:**

Délimitation de la zone selon CN 1 : 50 000, feuille 242

Novembre ER inf 5-3/13 Zone A et B

Jour:	Heures:
Je 07.11.	0800 – 1700
Ve 08.11	0800 – 1700
Me 13.11.	0800 – 1700
Ve 15.11	0800 – 1700



**Module 1113**  
**Place de tir 1113.010**

**La route de la Tuilerie reste ouverte à la circulation**

**Chaque jour, il y aura interruption de tir de 11:45 à 13:30**

La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs sur le terrain par des drapeaux.

**Armes:** Zone A = tirs à courte distance, fusil d'assaut et pistolet  
Zone B = fusil d'assaut et pistolet, mitrailleuse légère, Panzerfaust (lance-roquettes) (7.5mm) Gren main ex expl.  
Remarque: lors de tirs à courte distance, il n'y a aucune restriction dans le secteur

### Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

### Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



Annoncer

Informations concernant les tirs  
jusqu'au: 15.11.2013  
dès le: 07.11.2013

Tf: 032 843 42 61

Lieu et date: Colombier, 01.10.2013

Le commandement: Place d'armes de Colombier

## OFFRES D'EMPLOI

Notre entreprise, dont le siège se trouve au Tessin, est active dans la production de montres (T2 et T3), depuis 30 ans dans le monde horloger suisse et international.

Pour notre atelier de production (300 personnes) nous recherchons :

### Horloger et/ou Co-Responsable production

#### Profil

- Titulaire d'un CFC d'horloger ou formation technique reconnue équivalente ;
- Expérience d'au minimum 10 ans dans l'industrie horlogère ;
- Capable de gérer de manière indépendante le T2+T3.

#### Votre rôle

- Coordonner et gérer la production T2 et de résoudre les problèmes techniques d'entente avec nos clients.
- Garantir une bonne qualité auprès de nos clients
- Garantir une formation du personnel.

Salaire et prestations sociales adaptés à la position. Veuillez svp. envoyer votre dossier de candidature complet par courrier à:

MULTITIME QUARTZ SA, M. PANDISCIA,  
CP 849, 6616 LOSONE



### ENVIE DE BOTTES...

Problème de taille aux **MOLLETS?**

Je peux agrandir la tige de vos bottes (en cuir) jusqu'à **10 cm**, voir +

**Cordonnerie B. Küenzi**  
Place Coquillon 4 - Neuchâtel  
Tél. 032 724 20 30

## OFFRES D'EMPLOI

Proximité de nos clients, partenariat basé sur la confiance, la compétence et le professionnalisme figurent parmi nos objectifs.

Valorisez vos compétences, faites-en profiter nos clients!

Banque régionale indépendante active depuis 1829 et disposant de son pouvoir de décision, nous recherchons

**un(e) conseiller(ère) en clientèle**  
pour notre succursale de La Chaux-de-Fonds

Intéressé(e)? Consultez notre site Internet [www.cec.clientis.ch](http://www.cec.clientis.ch) ou contactez M. Christian Racheter, responsable ressources humaines, Clientis Caisse d'Épargne CEC S.A., Grand-Rue 45, Case postale 104, 2608 Courtelary, Tél. 032 945 10 58.

**Clientis**  
Caisse d'Épargne CEC



[www.cec.clientis.ch](http://www.cec.clientis.ch)

## POLITIQUE

**Section neuchâteloise**  
**Section Jura neuchâteloise**

## Vignette : "Marre d'être ignorés !"



La hausse de la vignette autoroutière n'est accueillie avec plaisir par aucun porte-monnaie. Nous donnons toutefois la priorité aux intérêts régionaux. La Confédération fait en effet dépendre la réalisation du contournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds de l'acceptation de la vignette.

Il y a certes du chantage dans l'air et ces travaux auraient dû être financés autrement ! Mais le contournement autoroutier de la troisième ville de Suisse romande et celui du Locle ne peuvent pas attendre davantage. Les habitants du Locle en savent quelque chose, eux qui subissent quotidiennement le transit, par le centre de la localité, de milliers de véhicules, dont ceux de l'essentiel des 10'000 frontaliers occupés dans le canton. Nous en avons marre d'être ignorés !

Le projet de tunnel destiné à contourner Le Locle et à assurer la traversée de La Chaux-Fonds a été établi en détail. Il est prêt à être réalisé. Le milliard de francs qui sera nécessaire proviendra des recettes de la vignette. La hausse rapportera 275 millions par année. De quoi résoudre l'équation en quelques exercices.

**C'est pourquoi nous invitons les Neuchâteloises et les Neuchâtelois à déposer un grand OUI le 24 novembre !**



Jean-Luc Vautravers

Bernard Chételat

Président du TCS Section neuchâteloise

Président du TCS Jura neuchâtelois

LA  
QUESTION  
DU JOURLes salles de cinéma  
ont-elles encore un avenir?Votez par SMS en envoyant **DUO AVEN OUI** ou **DUO AVEN NON**  
au numéro 363 (FR. 0,30 /SMS) ou sur le site [www.arcinfo.ch](http://www.arcinfo.ch)

## LE MAG

# FÊTE DU CINÉMA Pour le week-end, une pluie de films s'annonce dans le Haut et le Bas. Cap sur la jeunesse, toute!

VINCENT ADATTE

La 21e édition de l'un des événements majeurs de la saison cinématographique neuchâteloise s'annonce plus variée que jamais. Bénéficiant d'un prix de faveur que ses organisateurs doivent obtenir de haute lutte des distributeurs, tous les amateurs d'émotions «grand écran» se presseront à tout âge dans les salles obscures de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel pour découvrir l'une ou l'autre des quarante-six toiles à l'affiche, dont quinze en avant-première.

Le fil rouge de cette année est la jeunesse, avec une série de films et d'événements en lien avec ce thème, à commencer par le désormais traditionnel débat d'ouverture (lire ci-contre). Entre autres manifestations très rajeunissantes, l'on pourra prendre part à une Nuit du cinéma complètement inédite où alterneront jusqu'au petit matin projections de films à sensations fortes et sets hypnotiques de musique electro. Tout aussi juvénile, l'orchestre de l'école de musique BBM 74 viendra rafraîchir en direct des extraits de «The Blues Brothers», James Bond ou encore «Autant en emporte le vent». Par ailleurs, les amateurs de jeux vidéo pourront faire valoir leur dextérité sur grand écran.

De son côté, Passion cinéma introduit



«Les garçons et Guillaume, à table!» de et avec Guillaume Gallienne, en avant-première à la Fête du cinéma. JMH

## Une Nuit du cinéma inédite, où alterneront projections de films à sensations fortes et sets hypnotiques de musique electro.

ra un minicycle de films qui jouent de façon subtile sur la confrontation des générations avec, par exemple, «Henri», le nouveau long-métrage de Yolande Moreau. Toujours en regard du «fil rouge», les organisateurs proposeront une pléthore de longs-métrages destinés à toute la famille avec, notamment, plusieurs documentaires qui fascineront grands et petits et la toute première adaptation cinématographique de

«Belle et Sébastien», présentée en marge de l'exposition «Donne la patte» au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. Dans le même esprit familial, tous les jeunes spectateurs déguisés en personnages de cinéma entreront gratis à la Fête des enfants, au cours de laquelle ils découvriront l'irrésistible «Loulou, l'incroyable secret» proposé en grande avant-première.

Selon un rite audiovisuel désormais bien établi, le Niff et le FFFH proposeront aussi leurs clins d'œil associés à des films qui les représentent ou ont été projetés dans leur dernière édition. A La Chaux-de-Fonds, l'ABC reprendra la plupart des films montrés dans le cadre du récent Festival de l'Agence culturelle africaine. La compositrice et musicienne Shirley Hofmann jouera à la fête son magnifique film-concert en

accompagnant «Berlin, symphonie d'une grande ville».

Par ailleurs, la carte blanche de cette 21e édition a été attribuée à Frédéric Maire, qui introduira en tant que directeur de la Cinémathèque suisse deux œuvres récentes de son choix et encore inédites, dont l'extraordinaire «Faust» du Russe Sokurov.

Parmi toute une ribambelle d'invités, deux grands cinéastes suisses viendront présenter aux spectateurs neuchâtelois leurs derniers films en date, et non des moindres, puisqu'il s'agit d'Yves Yersin avec son émouvant «Tableau noir» et de Jean-Stéphane Bron qui soumettra le public à son étonnante «Expérience Blocher», après lui avoir dispensé en avant-programme une «Petite leçon de cinéma» sur le documentaire. ●

## MODE D'EMPLOI

**46 FILMS** Le programme détaillé des 46 films et 15 avant-premières de la Fête du cinéma a été encarté hier dans les quotidiens «L'Express» et «L'Impartial». Infos et prévente sur [www.lafeteducine.ch](http://www.lafeteducine.ch) et [www.cinepel.ch](http://www.cinepel.ch)

**PRIX DE FAVEUR** Du vendredi 1er au dimanche 3 novembre, toutes les places sont à 11 fr., à l'exception des films en 3D majorés de 3 fr. et de la Nuit du cinéma dont le «passe» obligatoire pour les trois films est à 30 fr. en prélocation et à 35 fr. sur place.

**15 INVITÉS** Cinéastes, techniciens, spécialistes du cinéma, les invités de cette édition abondent, parmi lesquels les réalisateurs Jean-Stéphane Bron, Frédéric Baillif, Assane Diop, Cédric et Yanick Gentil, Claude Schauli et Yves Yersin.

**EN OUVERTURE** Dans le cadre de la soirée d'ouverture, le spectateur pourra découvrir à Neuchâtel «L'expérience Blocher» en présence de son réalisateur Jean-Stéphane Bron. A La Chaux-de-fonds, tous les fans de comédie culte se précipiteront sur l'avant-première des «Garçons et Guillaume, à table!» de Guillaume Gallienne.

## LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES AU CŒUR DU DÉBAT

Il semble que les jeunes d'aujourd'hui vont moins au cinéma, mais pour quels motifs? Le téléchargement sur internet, les DVD, la télé et la VOD suffisent-ils désormais à les divertir et pour moins cher? Sont-ils friands d'une autre culture audiovisuelle qui «buzz» sur le Web, à grand renfort de vidéos sur le «tube»? Les films seraient-ils devenus trop ringards? Les salles sont-elles encore adaptées aux besoins de la jeunesse?

La Fête du cinéma invite le public neuchâtelois à participer à un grand débat sur ces questions, liées à la fréquentation des salles, qui brûlent les lèvres de tous les cinéphiles et spécialistes de la branche. En effet, si les enfants de 6 à 12 ans apprécient toujours autant le cinéma et y entraînent en masse leurs parents, les adolescents et les jeunes adultes de la tranche des 12-20 ans paraissent se désintéresser de cette activité culturelle et sociale pourtant essentielle. Finement intitulé «Une nouvelle jeunesse pour le cinéma?», ce débat verra intervenir Adeline Stern, gérante du cinéma Royal à Sainte-Croix, et plusieurs spécialistes du cinéma, des médias et de la jeunesse, tels Gianni Haver, Christian Georges, Nicolas Appelt et l'essayiste et cinéaste Alain Bergala, qui nous apporteront leur point de vue d'experts, et peut-être des solutions, pour faire revenir cette catégorie de spectateurs indispensable. La parole sera aussi donnée au public, notamment aux jeunes et étudiants, à l'exemple de Quentin Stauffer, président du Parlement des jeunes en 2012, qui s'est battu pour faire baisser les prix des billets. Avec raison? Réponses vendredi dès 18h15 aux Arcades à Neuchâtel (entrée libre). ● **RAPHAËL CHEVALLEY**

## EN IMAGE

## THÉÂTRE

**Chasse au trésor.** A l'heure où il s'appête à enterrer son père, Martin Martin découvre un carnet qui va l'entraîner dans une quête vertigineuse à travers l'Histoire et les continents. Dans une course effrénée, les cinq comédiens du «Porteur d'histoire» endossent les costumes d'une myriade de personnages, célèbres – Marie-Antoinette, Clément VI – ou d'illustres inconnus. Leur rôle est de nous livrer un double héritage: un amas de livres frappés d'un étrange calice et un colossal trésor accumulé à travers les âges par une légendaire société secrète... Tout à la fois conte, film et feuilleton à la Dumas, ce spectacle conçu et mis en scène par Alexis Michalik se profile surtout comme un magnifique hommage au théâtre. «Jubilatoire», «génial», «tourbillonnant», le spectacle a enthousiasmé la critique parisienne. ● **RÉD**



SP-JULIEN LEMORE

● **Le Lode, Casino, demain à 20h30; Neuchâtel, théâtre du Passage, vendredi 1er novembre à 20h.**

**NEUCHÂTEL** Brigitte Fontaine distille sa folie à la Case à chocs.

## De l'émotion à fleur de sillon

La Case à chocs se livre vendredi à une artiste inclassable: Brigitte Fontaine. Dernier album de la fantasque artiste, «J'ai l'honneur d'être» montre qu'elle n'a rien perdu de ce qui l'anime depuis toujours. Son goût de la provocation et sa folie lui dicent des textes souvent poignants, miroirs de notre société et de ses maux. Fidèle au poste, son compagnon de toujours Areski Belkacem a composé, réalisé et arrangé les titres de ce 18e opus. La septuagénaire s'y livre paraît-il comme jamais, notamment dans «Père», un hommage à cet homme «plein de douceur, la pureté au cœur». La soirée se prolonge au Queen



Brigitte Fontaine revient avec un album confession. SP

Kong Club avec Primasch & The Tzigian Dream's Collector, qui revisitent le répertoire gitan en le soumettant à un traitement rock de choc. ● **RÉD**

● **Brigitte Fontaine: Neuchâtel, Case à chocs, vendredi 1er novembre; portes: 20h; concert: 20h30. Primasch & The Tzigian Dream's Collector: Queen Kong Club, 22h30.**



PUBLICITÉ

**Les nouvelles Audi S3 et S3 Sportback.**

**A tester dès maintenant**



**SENN**  
Automobiles SA

www.sennautos.ch

Vorsprung durch Technik 

**AGENDA**

**NEUCHÂTEL**

**CONFÉRENCE**

**«Dracula mon histoire»**  
Théâtre du Passage. D'Alan Committie et Gaetan Schmid. Mise en scène: Nathalie Juvet. Par Bernard Gabay et Adriano Sinivia. Me 30, je 31.10, ve 01, sa 02.11, 20h. Di 02.11, 17h.

**«Mon jardin sous la pluie**  
Musée d'art et d'histoire. Atelier pour les enfants de 4 à 6 ans en DUO. Sur inscription. Me 30.10, 15h.

**«Courges et plantes magiques»**  
Jardin botanique. Réalisation d'une lanterne et découverte des plantes magiques. Me 30.10, 15h-18h.

**La Lanterne magique**  
Cinéma Arcades. Club de cinéma des 6-12 ans. Me 30.10, 13h30 et 15h30.

**«La mort et les squelettes...»**  
Musée d'ethnographie. Atelier pour enfants de 7 à 10 ans. Me 30.10, 14h-16h.

**«La liberté au défi de la sécurité et de la justice sociale»**  
Salle des Pasteurs. Conférence du professeur Roland Campiche. Me 30.10, 20h.

**«L'écuyère»**  
Théâtre du Pommier. D'après Elzbieta. Par la Cie Fantôme. Dès 7 ans. Me 30.10, 15h. Sa 02.11, 15h.

**Midis de l'Europe**  
Musée d'art et d'histoire. «Faut-il vraiment chercher les origines de l'Europe?». Par Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium. Je 31.10, 12h15.

**«Le porteur d'histoire»**  
Théâtre du Passage. Par la Cie Los Figaros. Texte et mise en scène: Alexis Michalik. Ve 01.11, 20h.

**Livres et jeux d'occasion**  
Bibliothèque Pestalozzi. Sa 02.11, 9h-12h.

**EXPOSITION**

**Jardin botanique Villa de l'Ermitage**  
«Fleurs d'abeilles». Parcours vivant dans le Jardin botanique. Lu-di 9h-20h. Jusqu'au 17.11.  
«Berlettes et Pilolets - Mille natures à Neuchâtel». Ma-di, 10h-18h. Jusqu'au 31.12 (fermé 24, 25, 26 et 31.12 et 01 et 02.01.2014). Ma-di 13h-18h. Du 03.01 au 23.03.2014.

**Bibliothèque publique et universitaire**  
«Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au 18e siècle». Lu-ve 8h-22h. Sa 8h-17h. Jusqu'au 31.10.

**Salon des amis de la peinture**  
Péristyle de l'Hôtel-de-Ville. 25 artistes présentent une centaine d'œuvres. En semaine 8h-20h. Sa-di 10h-20h. Jusqu'au 03.11.

**Galerie Quint-Essences**  
«Tales from far away - Contes de pays lointains». Exposition interactive. Ma-sa 14h-18h30. Jusqu'au 28.11.

**Galerie Ditesheim & Maffei**  
Cesare Lucchini, peintures récentes. Yves Dana, sculptures récentes.

Ma-ve 14h-18h. Sa 10h-12h/14h-17h. Di 15h-18h. Du 03.11 au 18.01.2014.  
**Vernissage.**  
Sa 02.11, 15h-19h.

**MUSÉE**

**Musée d'art et d'histoire**  
«Les collections des arts appliqués, un aperçu». Jusqu'au 30.12.  
«Neuchâtel: une histoire millénaire. Entre régionalisme et ouverture sur le monde». Jusqu'au 31.12.2014.  
Ma-di 11h-18h.

**Musée d'ethnographie**  
«Home sweet home». Exposition conçue par les étudiants du travail pratique d'ethnomuséographie. Jusqu'au 01.12.  
«Hors-champs». Réflexion sur le patrimoine culturel immatériel. Jusqu'au 15.12.  
Ma-di 10h-17h.

**Muséum d'histoire naturelle**  
«Donne la patte! Entre chien et loup». Ma-di 10h-18h. Jusqu'au 29.06.2014.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**CONFÉRENCE/CONCERT**

**«La mouette»**  
Temple allemand. D'Anton Tchekhov. Mise en scène: Jean-Michel Potiron. Ma-je 19h. Ve-sa 20h30. Di 17h30. Jusqu'au 03.11.

**«Molly Bloom»**  
Arc-en-Scènes - Théâtre. D'après «Ulysse», de James Joyce. Avec Anouk Grinberg et Antoine Régent. Me 30 et je 31.10, 20h15.

**«Hôpital neuchâtelois»**  
Club 44. Quelle santé pour le canton de Neuchâtel? Débat avec Patricia Albisetti, Théo Bregnard, Philippe Haerberli, Bertrand Kiefer et Laurent Kurth. Je 31.10, 20h15.

**Visites guidées**  
Musée international d'horlogerie. A l'occasion de la bourse horlogère. Di 03.11, 10h30 et 12h30 (en français). Di 03.11, 10h30 (en allemand).

**EXPOSITION**

**Bibliothèque de la Ville**  
«L'Édition neuchâteloise». Exposition d'ouvrages exceptionnels du 16e siècle à nos jours. Lu 13h-20h. Ma 10h-20h. Me-je 10h-19h. Ve 13h-19h. Sa 10h-16h. Jusqu'au 01.02.2014.

**Club 44**  
«Rouille!». Exposition de photos, Yoan Jeudy. Tous les jours, 11h-22h. Jusqu'au 19.12.

**MUSÉE**

**Maison blanche Le Corbusier**  
Visites guidées, le premier samedi du mois (toute l'année) et le troisième samedi du mois (avril-octobre). Ouvert, ve-di 10h-17h. Groupes, tous les jours sur rendez-vous.

**Musée des beaux-arts**  
A contrario. Exposition de Christian Gonzenbach. Ma-di, 10h-17h. Jusqu'au 16.03.2014.

**Musée d'histoire naturelle**  
«Coucous et pigeons du monde». Collections en vadrouille. Sa-di 10h-17h. Jusqu'au 24.11.

**Musée international d'horlogerie**  
«La drôle de montre de Monsieur Roskopf». Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 19.01.2014.

**Musée paysan et artisanal**  
«Symphonie du bois». Parcours de l'arbre à l'instrument de musique. Avril-octobre: ma-di 14h-17h. Novembre-février: me, sa-di 14h-17h. Jusqu'au 02.03.2014.

**ANIMAUX**

**Zoo du Bois du Petit-Château**  
Parc zoologique. Tous les jours, 8h-17h (été 18h).

**Vivarium**  
Tous les jours (sauf mercredi matin), 9h-12h/14h-17h (été 18h)

**URBANISME HORLOGER**

**Visites guidées à pied**  
Départ: Jaquet-Droz 23. Découverte de l'urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds. Di 14h. Jusqu'au 30.11.

**URBANISME**

**Train touristique**  
Départ: place Espacité. Parcours avec commentaires en trois langues (durée: 45 minutes). Septembre-octobre: me et sa 14h, 15h et 16h.

**LE LOCLE**

**SPECTACLE**

**«Le porteur d'histoire»**  
Casino. Par la Cie Los Figaros. Texte et mise en scène: Alexis Michalik. Je 31.10, 20h30.

**MUSÉE**

**Musée de l'horlogerie château des Monts**  
Collection de montres, pendules et automates, des origines de l'horlogerie à la fin du 20e siècle. Collection Sandoz: automates et montres du 16e au 19e siècle. Novembre-avril: ma-di 14h-17h. Mai-octobre: ma-di 10h-17h. Visites commentées sur rendez-vous.

**Moulins souterrains du Col-des-Roches**  
Visites guidées (bilingues français-allemand). Tous les jours 10h-17h, mai-octobre.

**URBANISME HORLOGER**

**Visites guidées à pied**  
Départ: place de l'Hôtel-de-Ville. Découverte de l'urbanisme horloger du Locle. Sa 14h. Jusqu'au 30.11.

**URBANISME**

**Train touristique**  
Départ: place du Marché. Parcours avec commentaires. Mai à octobre: je 14h, 15h, 16h (durée: 45 minutes). Di 13h30, 15h (durée: 1h15).

**AUVERNIER**

**EXPOSITION**

**La Golée**  
Exposition photographique d'Alain Second. «Abstraction concrète». Di-je 16h-1h. Ve-sa 16h-20h. Jusqu'au 24.11.

**BEVAIX**

**CONFÉRENCE/SPECTACLE**

**«Des peines et des prisons ou des poux aux puces»**  
L'Aristoloche, Moulin de Bevaix. Par Daniel Fink, historien de la prison en Suisse. Me 30.10, 20h.

**«Calliope et ses délices»**  
La Rouvraie. Souper-spectacle. Ensemble vocal féminin Calliope, les Délices de Suzy. Airs célèbres de Bizet, Offenbach, Weill. Ve 01.11, dès 18h30.

**BOUDRY**

**MUSÉE**

**Musée de l'Areuse**  
«Femme idole». Ma-di 14h-18h. Jusqu'au 30.11.

**CERNIER**

**CONFÉRENCE**

**«Hôpital neuchâtelois»**  
Grande salle d'Evologia. Conférence et débat public portant sur les votations

cantonales du 24 novembre. Initiative «Pour une médecine de proximité», référendum «144» et référendum «Sauvons Hôpital neuchâtelois». En présence de Laurent Kurth, Laurent Christe, Claudia Moreno et Claude-François Robert. Me 30.10, 20h.

**COLOMBIER**

**CONFÉRENCE/CONCERT**

**«Mieux connaître l'islam - Regards sur le monde: Iran, Syrie, Egypte»**  
Eglise évangélique libre. Eclairage par Raymond Favre. Sa 02.11, 20h. Di 03.11, 14h.

**Josiane Kneuss, pianiste**  
Centre de prévention et santé. Oeuvres de Chopin, Schubert, Mozart et Beethoven. Sa 02.11, 20h.

**EXPOSITION**

**Galerie Numaga**  
Simonetta Martini. Peinture. Me-di 14h30-18h. Jusqu'au 17.11.

**CORCELLES**

**EXPOSITION**

**Galerie Arcane**  
Julie Schmid, bijoux. Gil Pidoux, œuvres récentes. Bernadette Duvann, peinture

sur toile. Catherine Locher, peinture. Andrée Clerc, peinture sur bois. Ma-ve 17h30-19h. Sa 14h-17h. Du 02 au 23.11.  
**Vernissage.**  
Sa 02.11, 16h.

**GORGIER**

**EXPOSITION**

**Salle des Cèseris**  
Exposition pêche et poissons. Lu-ve 14h-17h. Jusqu'au 06.04.2014.

**HAUTERIVE**

**MUSÉE**

**Le Laténium**  
«Fleurs des pharaons». Jusqu'au 02.03.2014.  
«Hier... entre Méditerranée et mer du Nord». Jusqu'au 30.06.2015. Ma-di 10h-17h.

**MÔTIERS**

**MUSÉE**

**Musée d'art aborigène australien la Grange**  
«Sky and Desert». Hommage aux grands artistes du désert australien. Les mythes et mystères du ciel nocturne, les cérémonies rituelles d'un autre temps et éclairage inspiré de la vie et de la spiritualité des Aborigènes. Visites guidées. Jusqu'au 31.12.

**MOUTIER**

**MUSÉE**

**Musée jurassien des arts**  
«Gioia delle mille luci riflesse». Par Maria Iorio et Raphaël Cuomo. Me 16h-20h. Je-di 14h-18h. Jusqu'au 17.11.

**SAIGNELÉGIER**

**SPECTACLE**

**«Calliope et ses délices»**  
Café du Soleil. Les matins classiques. Ensemble vocal féminin Calliope, les Délices de Suzy. Airs célèbres de Bizet, Offenbach, Weill. Ve 01.11, dès 18h30.

**SAINT-AUBIN-SAUGES**

**SPECTACLE**

**«Toutou»**  
La Tarentule. Par la compagnie Les DispART@. Comédie d'Agnès et Daniel Besse. Je 31.10, 20h30.

**VALANGIN**

**EXPOSITION**

**Galerie Belimage**  
Marilyn Gilliland, aquarelles, acryliques. Me-di 16h-18h. Jusqu'au 17.11.



**Garage de la Cour SA**  
Draizes 71  
Neuchâtel  
Peseux

**A découvrir dès le 25 octobre 2013**

**CANADA GOOSE**

**En exclusivité**

**TERRE&EAU**

Place d'Armes 1... 2000 Neuchâtel

**facchinetti carrosserie**  
NOTRE EXIGENCE EST DE SURPASSER LES VÔTRES

Facchinetti Carrosserie  
Av. des Portes-Rouges 30  
2000 Neuchâtel  
032 720 22 40  
www.facchinetti.ch

**ON S'OCCUPE DE VOUS! CHEZ FACCHINETTI CARROSSERIE!**

**1 an CHF 490.-**

Tous les jours à volonté.  
**Zumba, Pump, Step, Spinning, Body-Sculpt, TRX, Pilates, Yoga-Stretching, Fitboxe, Abdo-Flash, Aérobic, etc.**

**OUVERTURE 6h-24h, 7/7 jours, 365 jours/an!**

Nombreuses autres offres à disposition  
**45 places de parc, garderie, salles climatisées**

**www.visogym.ch**

Pasquiers 20 (Manor 50m)  
Saint-Blaise Tél. 032 753 15 66

# LE MAG CINÉMA

«L'EXPÉRIENCE BLOCHER» Jean-Stéphane Bron met au jour le mystère Blocher avec les seules armes du cinéma et dans le respect de l'adversaire. Entretien.

## «J'ai vu une personnalité tourmentée»

VINCENT ADATTE

Réalisateur de «La bonne conduite» (1999), «Mais im Bundeshuus – Le génie helvétique» (2003) et «Cleveland contre Wall Street» (2010), Jean-Stéphane Bron s'en remet au seul cinéma pour essayer de percer l'intériorité d'un homme qui a modelé nos inconscients, au point qu'il ne prête même plus au débat! En résulte un film essentiel pour la survie de notre démocratie, dont l'auteur nous livre quelques clefs.

**Jean-Stéphane Bron, quel a été le déclencheur de cette «expérience», un projet non sans risques pour un cinéaste aussi éthique que vous l'êtes?**

On m'a proposé de faire un film en France sur le Front national et, quelques semaines plus tard, en avril 2011, les sondages annonçaient une UDC triomphante... Je me suis dit qu'il était temps que le cinéma s'empare de cette figure politique. Au départ, je ne savais pas très bien ce que j'allais faire, mais j'avais l'impression que je devais aller voir celui qui incarnait ce parti presque à l'excès, et me demander si un film sur lui était possible.

**Comment avez-vous approché Blocher?**

Très concrètement, j'ai d'abord appelé son attaché de presse pour lui demander s'il était possible d'obtenir un rendez-vous. Il a été fixé rapidement... Blocher m'a demandé ce que je voulais faire. Je lui ai répondu que je ne savais pas, mais que je souhaitais l'approcher. La discussion a duré assez longtemps et je lui ai dit qu'il y avait surtout un endroit où je voulais avoir accès: sa voiture. Son conseiller en communication a d'abord pensé que ce n'était pas une bonne idée et m'a demandé de réfléchir à un



Le cinéaste et son protagoniste: un face-à-face étrange et singulier... FRENETIC

autre lieu, qui ne soit pas celui du repos et du travail à la fois, qui soit moins intime. Mais c'est bien pour ça que je voulais y être! C'était ma condition: avoir accès à un endroit qui me permettait d'être embarqué avec lui. Son autre hésitation, en ce qui concerne la voiture, était qu'il déteste s'attacher à l'arrière et qu'il avait peur de recevoir des lettres de protestation de ses concitoyens.

**Quelle a été votre démarche de cinéaste documentaire?**

J'ai dû résoudre le paradoxe qui réside dans la façon dont, lorsqu'on fait le portrait de quelqu'un, on humanise cette personne, même si on ne partage pas ses idées. J'ai essayé de dénouer cette tension en gardant une distance avec mon commentaire. Je n'ai jamais été familier avec lui, alors que,

dans le privé, c'est un homme extrêmement séduisant, qui a une forte aura... Je ne suis jamais rentré là-dedans. Au fond, dans cette expérience, je teste sur moi-même son pouvoir de séduction. Et, petit à petit, alors que je pensais faire le portrait de quelqu'un, je me suis aperçu que je faisais le portrait de quelque chose qui est de l'ordre de la part d'ombre.

**Qu'est-ce qui vous a le plus surpris en l'approchant?**

L'image que lui et son parti projettent donne à penser que les problèmes sont simples. En quelques phrases, quelques slogans, ils réduisent la complexité, alors qu'on sait tous que l'on vit une période difficile où la politique a de la peine à avoir prise sur le réel. Mais ce que j'ai découvert, c'est une personnalité bien plus tour-

mentée que je ne l'imaginai, même s'il s'en défend...

**Vous mettez en scène Blocher avec les moyens du cinéma, au sens fort du terme, comment s'est-il comporté?**

Il ne s'en est pas aperçu tout de suite! Ce n'est que sur la longueur que les gens réalisent que je cherche quelque chose qui est différent. Le fait que ça soit différent l'a mis, je pense, peu à peu en confiance. Il était assez déstabilisé au début par le fait que je ne lui pose aucune question. Mais il a vite compris que mon but n'était pas de le suivre partout à la façon d'un reportage.

De mon côté, pour la première fois, j'ai essayé de faire un film qui est de l'ordre de la sensation et, paradoxalement, alors même qu'il s'agit d'une figure politique, j'ai essayé de traduire un sentiment. ○

### LE BOX-OFFICE ROMAND

#### «Turbo» mène la course

1. «Turbo» (6)	6. «Planes» (3)	10. «Mortal instruments, la Cité des ténèbres» (n)
2. «Prisoners» (1)	7. «T.S. Spivet-3d» (N)	
3. «Blue jasmine» (2)	8. «Le majordome» (7)	(O) Classement précédent
4. «La vie d'Adèle» (4)	9. «Eyjafjallajökull»	(N) Nouveauté
5. «9 mois ferme» (N)	«Le volcan» (5)	(R) De retour

### À L'AFFICHE

#### «Incroyable»



«Leviathan» de Lucien Castaing-Taylor et Véréna Paravel

Documentaire époustouffant, «Leviathan» doit son titre au mythique monstre marin éponyme, un colossal dragon des mers. Tourné sur un chalutier dans l'Atlantique nord à l'aide d'une dizaine de caméras numériques, ce film montre les éléments se déchaîner depuis le pont de l'embarcation, où se déversent les poissons et s'activent les marins assourdis par le bruit du moteur de la carlingue... Une véritable performance qui révèle la beauté de l'océan et nous avertit par la bande des dégâts monstrueux de la pêche intensive. ○ RCH

#### «Haletant»



«Blood Ties» de Guillaume Canet, avec Clive Owen, Mila Kunis, Marion Cotillard...

Passant allégrement de la fonction d'acteur à celle de réalisateur, Guillaume Canet varie les genres avec une aisance remarquable. Après le mélodramatique «Les petits mouchoirs», il nous livre un film de gangsters haletant, à l'ancienne, avec la complicité de James Gray au scénario. Remake des «Liens du sang» (2008), dans lequel Canet jouait le rôle du flic, «Blood Ties» raconte l'histoire de deux frères antagonistes, Chris, le hors-la-loi qui sort de prison, et Frank, policier à New York. ○ VAD

#### «Le héros vénéré»



«Thor: le monde des ténèbres» d'Alan Taylor, avec Chris Hemsworth, Natalie Portman, Tom Hiddleston...

Après un premier épisode honorable, Thor, le super-héros mythologique issu des comics de Marvel (rachetés par Disney), lutte à nouveau pour sauver le monde d'un sombre et mystérieux ennemi sans pitié. Après avoir récupéré la belle Jane, le justicier blond au marteau de pierre est contraint de faire alliance avec l'impassible et tortueux Loki afin de restaurer l'ordre dans le cosmos... Si le film croule sous les scènes de destructions massives, l'humour et les effets spéciaux sont garantis. ○ RCH

### «UN CHÂTEAU EN ITALIE»

## Le cinéma où la bourgeoisie chancelle

Issue d'une riche famille turinoise exilée en France, Valeria Bruni Tedeschi est une comédienne accomplie à la voix voilée et à l'excentricité caractéristique. Découverte par feu Patrice Chéreau, elle est devenue l'actrice fétiche de jeunes réalisatrices, dont son amie Noémie Lvovsky qui lui taille des rôles sur mesure, comme dans «Faut que ça danse!» (2007), et l'assiste dans ses scénarios. Avec sa complicité, Bruni Tedeschi est passée derrière la caméra en faisant sien le principe de la comédie intelligente.

Dans ses deux premières réalisations, «Il est plus facile pour un chameau...» (2002) et «Actrices» (2007), Valeria Bruni Tedeschi s'offrait le pre-

mier rôle de films drôles et existentiels à la fois, des autofictions intimes et tragicomiques aux résonances socioculturelles multiples et fort bien amenées. Rebelote avec «Un château en Italie», une histoire qui pourrait être la sienne et qui a valu à la cinéaste d'être sélectionnée à Cannes – la seule réalisatrice en compétition cette année.

Louise (Valeria Bruni Tedeschi) se meurt de ne pas avoir d'enfants, tandis que son frère Ludovico (Filippo Timi), lui, se meurt du sida en compagnie d'une femme follement amoureuse (Céline Sallette), et que leur mère (Marisa Borini) tente de gérer, depuis son huitième arrondissement à Paris,

le patrimoine dispendieux de leur famille, dont le fameux château en Italie. Louise rencontre alors Nathan (Louis Garrel), un jeune acteur, fils de réalisateur (André Wilms), qui ne veut pas d'enfants...

Portée par un panel d'actrices et d'acteurs impressionnants de justesse, cette comédie, doucement apocalyptique, fait craquer le vernis de ces nantis décaisés et bigots vivant toujours sur les acquis de la révolution industrielle. La grande bourgeoisie en pleine décomposition! ○ RAPHAËL CHEVALLEY

### INFO+

de Valeria Bruni Tedeschi, avec Valeria Bruni Tedeschi, Louis Garrel, Filippo Timi...



Louis Garrel et Valeria Bruni Tedeschi: un magnifique couple de cinéma. AGORA



CHINE

**Attentat des Ouïgours?**

En Chine, des kamikazes ouïgours sont soupçonnés d'avoir causé, lundi, la mort de cinq personnes dans un attentat sur la place Tiananmen, à Pékin.

PAGE 17

# L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

**ESPIONNAGE** La NSA utiliserait une station d'écoute dans la mission américaine auprès de l'ONU à Genève. Les politiciens suisses veulent que Berne réagisse.

## Grandes oreilles et mémoire courte

SERGE GUMY

Est-ce la crainte des écoutes américaines? Berne se tait. Ni le ministre de la Défense Ueli Maurer, ni le Service de renseignement de la Confédération n'ont réagi, hier, aux nouvelles informations du «Spiegel».

Selon l'hebdomadaire allemand, les services de renseignement américains exploitent à Genève, comme dans 80 autres villes à travers le monde, une station d'écoutes installée sur le toit de la représentation des Etats-Unis auprès des organisations internationales. Son but: intercepter conversations téléphoniques et courriers électroniques transitant par le réseau sans fil.

Genève, nid d'espions? Ces informations, relayées en Suisse par le «Tages Anzeiger», ont soulevé la colère de parlementaires fédéraux. Surfant sur la vague d'indignation, certains élus réclament du Conseil fédéral qu'il convoque sans délai l'ambassadeur des Etats-Unis. D'autres appellent à des mesures de rétorsion. Le sénateur UDC Hannes Germann suggère ainsi de suspendre l'application de l'accord fiscal Fatca, qui prévoit que les banques suisses livrent, dès la mi-juillet 2014, les données concernant leurs clients américains.

**Snowden avait tout dit**

«Ces manigances représentent une menace pour notre indépendance, notre souveraineté et notre économie», dénonce, de son côté, la conseillère nationale socialiste Susanne Leutenegger Oberholzer (BL). «Notre collabo-



A Genève, les services de renseignement américains exploiteraient une station d'écoutes installée sur le toit de la représentation des Etats-Unis auprès des organisations internationales, afin d'intercepter conversations téléphoniques et courriers électroniques transitant par le réseau sans fil. KEYSTONE

ration avec la NSA doit dès lors être suspendue, jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur ses activités en Suisse. Si des infractions devaient être constatées, il faudrait interdire à la NSA de mener toute activité en Suisse.»

La Coupole bouillonne. Mais elle a la mémoire courte. Le «Spiegel» ne fait en effet que préciser les révélations faites en

juin par Edward Snowden, l'employé repent de la NSA et de la CIA. C'est à Genève, où il a œuvré entre 2007 et 2009, que l'Américain dit avoir contracté le dégoût du programme de surveillance développé par son pays. Révolté, il a livré une partie de ses secrets à la presse avant de se réfugier en Russie, qui lui a accordé provisoirement l'asile pour une année.

A la suite du grand déballage provoqué par Edward Snowden, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) avait demandé, en juin, des informations à l'ambassade américaine à Berne. «Elle a assuré que le gouvernement des Etats-Unis respectait les lois et la souveraineté de la Suisse», résume les services de Didier Burkhalter. Qui précisent qu'au-

cune nouvelle démarche diplomatique n'est prévue après la publication de l'enquête du «Spiegel».

Il faut dire que la Suisse a de bonnes raisons de ne pas protester trop fort. Le SRC sait pertinemment que les agents américains sont actifs sur sol helvétique. Place financière de premier plan, important marché des matières premières, siège d'organisations

internationales, la Suisse a de quoi attiser la curiosité. Mais en ne dérangeant pas trop les taupes américaines, le brave bouvier bernois peut espérer recevoir en retour de précieux renseignements.

« Ces manigances représentent une menace pour notre indépendance. »



SUSANNE LEUTENEGGER OBERHOLZER  
CONSEILLÈRE NATIONALE SOCIALISTE (BL)

Au juste, comment se protéger de la surveillance de l'oncle Sam? Le président de la Confédération Ueli Maurer annonçait, dimanche, dans «Schweiz am Sonntag», le prochain achat, pour les conseillers fédéraux, de téléphones cryptés... qui sont obligatoires de longue date pour les ministres français.

Pour sa part, la Centrale fédérale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information, dans un rapport publié hier, appelle la Suisse à travailler à des règles de protection de la sphère privée au sein des organisations internationales. ● La Liberté

### L'AVIS DE



SOLANGE GHERNAOUTI  
DIRECTRICE DU GROUPE DE RECHERCHE ET DE CONSEIL EN CYBERSÉCURITÉ ET DES SCIENCES DE LA COMPLEXITÉ À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

### «La question qui se pose est celle de la souveraineté numérique»

**Cette affaire montre qu'il est possible de tout écouter, de tout stocker, mais aussi de tout traiter?**

Finalement, on manque d'informations sur cette affaire. La NSA ne dit pas tout. Elle dispose de grandes capacités de stockage et de traitement des données grâce à des algorithmes de data mining qui permettent des recherches multicritères pour de la lutte antiterroriste, de la veille technologique ou de l'intelligence économique.

#### Comment analysez-vous la position américaine?

L'information, c'est le pouvoir. Sans même penser au renseignement pur et simple, on peut se demander si les Etats-Unis ne sont pas en train de réaliser une démonstration de force, un acte de guerre psychologique qui couronne un positionnement et une stratégie d'influence. Celle qui consiste à dire au reste du monde «on a conquis le cyberspace, on a vos données». Quand Apple ou Microsoft remet à jour votre appareil, c'est lui qui le contrôle.

#### Les souverainetés traditionnelles sont-elles mises à mal?

La question qui se pose est clairement celle de la souveraineté numérique. On ne maîtrise ni les outils ni les contenus et on ignore comment sont exploitées les données. On utilise des techniques, des logiciels, des matériels, des services web et des réseaux sociaux qui relèvent de maîtrise et de savoir-faire américains. Tout le monde a été piégé, leurré par des solutions technologiques et informatiques vendues comme conviviales mais avec des «back doors» y compris pour des solutions de sécurité.

#### Existe-t-il des alternatives à cette dépendance au «made in USA»?

Il n'existe pas de parade viable. Néanmoins, il serait bon de se réapproprié sinon toute la chaîne numérique, du moins une partie car la sécurité, c'est aussi de segmenter. Il ne faut pas donner toutes les clés à une même personne. Aujourd'hui, je reste méfiante vis-à-vis des solutions «cloud» américaines d'Apple, Amazon, Google et même vis-à-vis des logiciels et de navigateurs dits libres car on ne sait pas qui se cache derrière. Certains sont d'ailleurs largement financés par Google.

#### Les cas Manning ou de Snowden peuvent-ils faire exemple?

Dans la sécurité, l'humain est à la fois le maillon fort et le maillon faible. Avant Bradley Manning ou Edward Snowden, on savait mais on ne voulait pas savoir. Désormais on mesure la puissance de ce qui peut être fait au nom du Patriot Act et on se rend compte que l'on a sous-estimé les facilités à opérer avec les technologies de l'information.

Si le scandale prend une telle ampleur, c'est parce qu'il s'accompagne d'une perte de naïveté. Il n'y a pas d'ami, mais que des intérêts.

#### Quelques cyberattaques ont révélé la puissance de la Chine. Peut-elle faire pièce aux Etats-Unis?

Les Chinois ont développé leurs propres infrastructures et disposent par exemple avec le groupe Uhawei d'un acteur majeur. Cette firme est d'ailleurs frappée dans son activité américaine par des lois protectionnistes. Sur ce terrain-là, la guerre froide s'est déplacée entre la Chine et les Etats-Unis.

● PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE VILLARD

### DES ACCUSATIONS «COMPLÈTEMENT FAUSSES»

Les révélations des quotidiens français «Le Monde», espagnol «El Mundo» et italien «L'Espresso» sur l'interception de communications des citoyens européens par la NSA sont «complètement fausses», a déclaré, hier, le patron de l'agence de renseignement américaine, le général Keith Alexander, lors d'une audition devant la commission du renseignement de la chambre des Représentants. «Pour être parfaitement clair, nous n'avons pas recueilli ces informations sur les citoyens européens», a-t-il affirmé, précisant qu'il s'agissait de «données fournies à la NSA».

«Des responsables américains affirment que les documents fournis par Snowden ont été mal interprétés et évoquent en fait des interceptions téléphoniques réalisées par les services de renseignement français et espagnol et ensuite partagés avec la NSA», pouvait-on lire, hier, dans le «Wall Street Journal».

#### Restriction demandée

Barack Obama, le président des Etats-Unis, a récemment demandé à la NSA de restreindre ses programmes de surveillance au siège des Nations unies, à New York. Cette demande est la dernière réponse en date de Washington aux polémiques liées à la révélation de l'ampleur des programmes de renseignements de la NSA, en particulier auprès d'alliés des Etats-Unis. La Maison-Blanche a déclaré lundi que les agences américaines de renseignements avaient peut-être besoin de «contraintes supplémentaires», et Dianne Feinstein, présidente de la commission sénatoriale sur le sujet, s'est dite «totalement opposée» à la collecte d'informations sur les alliés des Etats-Unis.

● ATS-AFP-REUTERS





Swissgrid est une société opérant dans le secteur énergétique en Suisse. Elle exploite le réseau de transport d'électricité. KEYSTONE

**MARCHÉS** Swissgrid exige des offres rédigées en allemand. Réaction au parlement.

## Les appels d'offres des sociétés «auf französisch, bitte!»

BERTRAND FISCHER

Les langues nationales, c'est l'éternel sujet qui fâche sous la Coupole fédérale. Un nouvel épisode concerne les appels d'offres lancés par les sociétés de droit public. Un candidat romand ou tessinois doit-il obligatoirement se fendre d'un dossier rédigé en allemand pour pouvoir décrocher un marché public? C'est la question posée par le conseiller national PLR Jacques Bourgeois dans une interpellation déposée en septembre, et qui attend réponse.

Le sang de l'élu fribourgeois n'a fait qu'un tour lorsqu'il est tombé sur un appel d'offres émanant de Swissgrid. La société, qui exploite le réseau de transport d'électricité en Suisse, recherchait ce printemps des partenaires pour la maintenance des sous-stations et des lignes à très haute tension. Règle du jeu: «La demande de participation doit être

«**Vis-à-vis des Latins qui sont, eux, obligés de tout traduire, c'est un affront!»**

JACQUES BOURGEOIS CONSEILLER NATIONAL PLR

rédigée en allemand». De plus, la documentation et toute communication ayant trait à la procédure d'adjudication «se déroulent en allemand». Punkt schluss!

### Un enjeu économique

«Vis-à-vis des Latins qui sont, eux, obligés de tout traduire, c'est un affront!», dénonce Jacques Bourgeois. Et d'observer que, dans la même situation, les CFF, Swisscom ou Armasuisse ne formulent aucune exigence linguistique. «Il en va de la cohésion nationale et du respect des minorités

dans ce pays.» Le fait d'exiger une documentation en allemand comporte aussi un enjeu économique évident. «Cette pratique défavorise les entreprises sises en Suisse romande et au Tessin qui ont les compétences techniques, mais pas nécessairement linguistiques», écrit le conseiller national. Autrement dit: l'entreprise qui n'arrive pas à «se vendre» dans la langue de Goethe n'a aucune chance d'être retenue.

Pour répondre à nos questions, Swissgrid se fend d'une prise de position écrite, rédigée... en allemand. Les entreprises de droit

public ont le devoir de publier leurs appels d'offres dans «au moins deux langues nationales». Mais elles sont libres d'imposer une ou plusieurs langues pour la rédaction des soumissions. Quant à savoir si, même sans y être obligé, il ne serait pas préférable d'accueillir également les offres rédigées en français, Swissgrid n'apporte pas de réponse.

La société précise par contre que l'appel d'offres concerné a été publié en quatre langues (italien et anglais inclus). A la demande de Jacques Bourgeois, elle a fini par accepter que des propositions lui parviennent dans différentes langues, et de prendre à sa charge les frais de traduction. La solution laisse l'élu songeur. «Un offrant romand reste prétérit. Qu'on ne vienne pas me dire qu'il y a besoin de traduire un dossier technique et les tableaux qui le composent!»

LA LIBERTÉ

### RECOMMANDATIONS

## Les familles monoparentales disent non à l'initiative UDC

**votations du 24 novembre**

La Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM) recommande de dire non le 24 novembre à l'initiative de l'UDC sur la fiscalité des familles. Ce texte désavantage celles qui ne peuvent pas se passer d'un second salaire et tout spécialement les familles monoparentales, a communiqué la fédération hier.

Les parents mono – pour 85% des mères – n'ont pas le choix: ils doivent exercer une profession afin d'avoir accès à un revenu qui leur permet d'assumer les dépenses de leur ménage. Et la plupart des parents séparés – majoritairement des pères – n'arrivent pas à payer une contribution d'entretien suffisante pour leurs enfants, explique la FSFM. Le modèle prôné par les initiants fait certes partie du



Les parents seuls disent non à l'initiative sur les familles. KEYSTONE

paysage familial suisse, reconnaît la fédération. Mais l'acceptation de l'initiative serait un important retour en arrière pour le nombre croissant de parents qui doivent concilier vie professionnelle et familiale afin d'assurer des finances équilibrées à leur famille. AT

### POLICE

## Les petits délits peuvent être annoncés en ligne dans six cantons

Des délits tels que les vols de vélos ou les dommages à la propriété peuvent désormais être annoncés sur internet dans six cantons. La plate-forme «Suisse ePolice» a été mise en service hier à Berne, Fribourg, Zurich, Zoug, Schaffhouse et Saint-Gall. AT

### CHINE

## Les droits de l'homme à nouveau discutés

Le dialogue entre Berne et Pékin sur les droits de l'homme a été évoqué hier par la cheffe du Département fédéral de justice et police Simonetta Sommaruga et son homologue chinoise Wu Aiyang. Les deux pays organisent des échanges à ce sujet depuis 1991 mais la Chine n'avait plus manifesté son intérêt depuis 2011. AT

### PRÉVENTION

## La Croix-Bleue se dote d'une structure centrale

Les associations cantonales de la Croix-Bleue se dotent d'une structure centrale, la Croix-Bleue suisse. Celle-ci comprend la Croix-Bleue romande et les douze associations existantes. Le président de la nouvelle organisation est le conseiller national Philipp Hadorn (PS, SO). AT

### SCIENCE

## Accord signé entre la Suisse et le Japon

La Suisse et le Japon ont signé hier à Spiez (BE) un accord sur l'encouragement de l'innovation basée sur la science. Les deux pays se donnent l'instrument leur permettant de soutenir des projets conjoints, associant des chercheurs et des entrepreneurs. AT

**FRANCE ET HÉRITAGES** En disant non, la Suisse entend envoyer un signal clair à tous les pays tentés par un tel accord.

## La convention sur les successions ne passera pas la rampe

La convention sur les successions avec la France ne devrait pas passer la rampe du Conseil national. La commission de l'économie propose en tout cas au plénum de lui opposer une fin de non-recevoir. La décision est tombée par 15 voix contre 7 et 3 abstentions.

La nouvelle convention contre les doubles impositions en matière d'héritage suscite la controverse dans les rangs de la droite, en Suisse romande en particulier. En disant non, la majorité de la commission entend envoyer un signal clair à la France et à tous les pays tentés par un tel accord. Il vaut mieux laisser la France résilier la convention

plutôt que d'accepter un accord trop défavorable à la Suisse, a déclaré le président de la commission Christophe Darbellay (PDC, VS) hier devant la presse. La souveraineté suisse est en cause, a-t-il avancé.

Et de mettre en avant l'insécurité juridique créée par cette convention ainsi que les difficultés pour l'appliquer. «Imaginez des agents du fisc français à Crans-Montana pour évaluer la valeur d'immeubles hérités!», a lancé le Valaisan.

### Renégocier?

Une minorité demandera au plénum d'entrer en matière, estimant qu'il vaut mieux cette con-

vention qu'un vide juridique. Au cas où le National suivrait cette dernière, la majorité proposera de renvoyer le dossier au Conseil fédéral pour qu'il renégocie un accord prévoyant notamment la réciprocité (droit d'imposition des héritiers domiciliés en Suisse).

La ministre des Finances Eveline Widmer-Schlumpf a toutefois fait savoir qu'une renégociation n'était pas possible. Quant aux conséquences d'une absence de convention pour les héritiers, elle varie selon les cas, d'après Christophe Darbellay.

L'accord prévoit une imposition sur la base du domicile de l'héritier et non plus de celle du

défunt. La France pourrait ainsi taxer les personnes domiciliées sur son territoire depuis au moins huit ans si elles héritent d'un résident suisse.

Paris devrait néanmoins déduire un éventuel impôt successoral payé en Suisse. Les cantons helvétiques conserveraient ainsi leur droit primaire de taxation et leur souveraineté fiscale.

L'offensive mise en place depuis cet été par Eveline Widmer-Schlumpf pour tenter de convaincre l'opinion publique et les parlementaires de la nécessité de ratifier ce texte semble avoir fait chou blanc.

En juin, le Conseil national avait déjà donné un signal néga-

tif en adoptant une motion demandant au Conseil fédéral de ne conclure aucune convention permettant à des Etats tiers d'imposer des immeubles détenus en Suisse.

AT



Le président de la commission: Christophe Darbellay (PDC, VS).

KEYSTONE



**CHINE** Des kamikazes d'une minorité turcophone et musulmane sont soupçonnés d'avoir causé la mort de cinq personnes et fait près de 40 blessés, lundi, dans la capitale.

# Un attentat ouïgour serait à l'origine de l'explosion de Tiananmen à Pékin

PÉKIN  
PATRICK SAINT-PAUL

Haut lieu de la contestation à Pékin, la place Tiananmen aurait connu son premier attentat suicide. Le 4x4 qui s'est enflammé lundi devant la porte de la Paix céleste de la Cité interdite aurait été piloté par des kamikazes ouïgours issus de la province turcophone rebelle du Xinjiang, selon des sources citées par les médias. L'incident, qui s'est produit dans le centre névralgique du pouvoir, a fait 5 morts et 38 blessés.

Le véhicule de couleur claire a fauché des piétons sur le trottoir, tuant une touriste philippine et un visiteur chinois, avant de s'embraser sous le portrait de Mao. Les trois occupants de la voiture, qui auraient utilisé une substance inflammable, sont morts dans les flammes. Selon le quotidien officiel «Global Times», le véhicule était immatriculé dans le Xinjiang. D'après une source proche de l'enquête citée par l'agence Reuters, «cela ressemble à une attaque suicide préméditée».

## Internet censuré

«Ce n'était pas un accident. La Jeep a renversé des barrières et a délibérément foncé sur des piétons. Les hommes à bord n'avaient prévu aucun plan pour fuir», a déclaré une seconde source, liée au pouvoir chinois. Pékin ne s'est pas encore prononcé officiellement sur l'explosion survenue sur cette place, symbole du mouvement de contestation en faveur de la démocratie de 1989 réprimé dans le sang. Le pouvoir a aussitôt effacé les images de l'incident sur l'internet chinois, et les récits et commentaires y faisant allusion ont disparu des réseaux sociaux.



L'explosion est survenue à proximité de l'entrée de la Cité interdite et du portrait géant de Mao, à Pékin. KEYSTONE

Dès lundi soir, les autorités ont implicitement accrédité la thèse de l'attentat: elles ont diffusé une annonce à tous les hôtels leur demandant s'ils avaient remarqué des «clients suspects» depuis le 1er octobre. Dans un avis de recherche, les enquêteurs affirment être sur la piste de deux Ouïgours, domiciliés dans deux districts du Xinjiang.

Les violences séparatistes imputées aux Ouïgours n'ont jamais atteint Pékin, en dépit d'interrogations sur les auteurs d'une attaque à la bombe contre un bus de la capitale qui avait fait deux morts en 1997. Ces derniers mois, le gouvernement soupçonnait cependant des ex-

## Les autorités accusent de «terrorisme» les militants ouïgours et envoient régulièrement des brigades d'élite de la police antiterroriste.

trémistes du Xinjiang de se former au combat au sein de la rébellion syrienne depuis 2012 et

de projeter des attentats à leur retour en Chine, selon la presse officielle.

## La minorité ouïgour visée

Le mois dernier, les forces de sécurité ont lancé dans le Xinjiang, où vit la minorité ouïgour en majorité musulmane, une vaste opération contre les personnes «faisant la promotion du djihad» sur internet. Une centaine de personnes diffusant des propos sur la guerre sainte contre Pékin ont été arrêtées. Fin août, le gouvernement avait mené une «opération antiterroriste» dans le nord-ouest, tuant 22 Ouïgours et un policier chinois, selon Radio Free Asia (RFA).

Le Xinjiang est régulièrement secoué par des troubles en raison des fortes tensions entre Han (ethnie majoritaire en Chine) et Ouïgours. Les autorités accusent de «terrorisme» les militants ouïgours et envoient régulièrement des brigades d'élite de la police antiterroriste. Une attaque avait fait 35 morts en juin à Lukqiu, à 250 km d'Urumqi, capitale de la région autonome. D'autres heurts avaient fait 21 morts en avril. Des violences encore plus meurtrières avaient éclaté en juillet 2009 à Urumqi, où près de 200 personnes avaient été tuées et plus de 1600 blessées. ● Le Figaro

## SAHEL

### Libération des quatre Français



Les proches des otages défilent en juillet dernier à Aix-en-Provence. KEYSTONE

Les quatre otages français retenus en otages au Sahel depuis plus de trois ans ont été libérés, a annoncé hier François Hollande en marge d'une visite en Slovaquie. Les quatre ressortissants français avaient été enlevés sur un site d'extraction d'uranium.

Apparus amaigris, ils semblaient être en bonne santé, selon des correspondants sur place. Libérés au Mali suite à une opération menée par les autorités nigériennes, les quatre otages ont été accueillis dans un salon d'honneur de l'aéroport de Niamey par le président nigérien Mahamadou Issoufou, accompagné de Laurent Fabius et de Jean-Yves Le Drian. ● ATS-REU-AFP

## GRÈCE

### La Bulgarie demande à récupérer Maria

Le gouvernement bulgare a souhaité hier le retour en Bulgarie de la fillette blonde d'un couple rom bulgare découverte le 16 octobre dans un camp rom en Grèce. La justice grecque ne s'est pas encore prononcée. ● ATS-AFP

## RUSSIE

### Poutine regrette la jeunesse communiste

Vladimir Poutine a fait l'éloge hier du Komsomol, «romantique» et «patriotique», à l'occasion du 95e anniversaire de cette organisation, aujourd'hui disparue, de la jeunesse communiste de l'URSS. Le président russe se montre souvent nostalgique de l'ère communiste. ● ATS-AFP

## TEXAS Un juge déclare anticonstitutionnelle une loi restrictive prévue par l'Etat. Importante victoire des pro-avortement

Au Texas, le droit à l'avortement est devenu depuis plusieurs mois un véritable feuilleton politico-judiciaire. Dans cet Etat conservateur du Sud, le gouvernement républicain souhaite depuis plusieurs mois introduire la législation la plus restrictive des États-Unis sur le sujet. De l'autre côté, les associations défendant le droit des femmes s'insurgent contre ce qu'elles estiment être un recul des libertés fondamentales.

Un combat entre deux conceptions de l'Amérique. Dernier épisode en date, un juge vient, à l'issue d'un procès intenté par une dizaine de cliniques pratiquant l'avortement, de censurer une partie de la loi, la rendant inapplicable pour le moment. Cette dernière prévoit d'interdire l'avortement après 20 semaines de grossesse, limite l'utilisation de la pilule abortive RU486, impose des contraintes de construction



Au Texas, les partisans de l'avortement peuvent exulter. Mais leur lutte n'est pas finie... KEYSTONE

aux cliniques d'interruptions volontaires de grossesse (IVG). Elle oblige également les docteurs pratiquant l'avortement à obtenir une autorisation d'un hôpital situé à moins de 50 kilomètres de leur clinique.

C'est cette dernière condition

qui a été retoquée, le juge estimant qu'elle «plaçait un obstacle substantiel pour une femme cherchant à avorter d'un fœtus non viable et constituait ainsi une contrainte injustifiée». Elle se révèle particulièrement difficile à respecter dans cet Etat rural. Mais elle ne pose pas que des problèmes géographiques.

Pendant le procès, des partisans de l'avortement ont présenté le résultat d'un test: ils ont demandé les fameuses autorisations nécessaires à la pratique pour les docteurs auprès de 32 hôpitaux. Seulement 15 ont accepté de donner leur aval, aucun ne l'a annoncé publiquement. Certains établissements refusent pour des raisons religieuses, les autres craignent de susciter des protestations s'ils les accordent. Dans les faits, à cause de ces restrictions, un tiers des femmes texanes ne pourraient plus avoir accès à l'avortement.

Les partisans de l'IVG, eux, se réjouissent. La présidente du Planning familial américain, Cecile Richards, estime que cette décision est une importante «victoire pour les femmes texanes» et «un message clair envoyé au législateur: il est inconstitutionnel pour les politiques de faire passer des lois imposant des décisions privées et personnelles, loin des femmes et de leurs médecins».

L'Etat du Texas, lui, a annoncé par la voix d'un de ses porte-parole que la décision sera tranchée en cour d'appel, menaçant d'aller jusque devant la Cour suprême américaine.

Pour le moment, les juges s'opposent à ces autorisations demandées pour pratiquer l'avortement. Des tentatives similaires ont été effectuées en Alabama, au Mississippi, dans le Dakota du Nord et le Wisconsin. Toutes ont été pour le moment retoquées. ● LEFIGARO.FR

## EN IMAGE



KEYSTONE

## BOSPHORE

**Tunnel ferroviaire inauguré.** Hier – jour de fête nationale –, la Turquie a inauguré le premier tunnel ferroviaire sous le Bosphore. Le Marmaray relie désormais, en quatre minutes, les rives asiatique et européenne d'Istanbul, séparées par le détroit du Bosphore, dans la mer de Marmara. Le coût total du double tube de 14 kilomètres – à 62 mètres de profondeur – est évalué à 3,71 milliards de francs. Avec cet ouvrage, les autorités veulent réduire les inconvénients quotidiens des deux millions de Stambouliotes qui traversent le Bosphore sur ses deux ponts, toujours saturés. Mais Marmaray ne sera pas opérationnel à 100% immédiatement: il faudra attendre 2016 pour que le chantier soit entièrement terminé. ● ATS-AFP



**LAUSANNE** Neuf prévenus jugés pour leur rôle dans le décès d'un détenu en 2010.

# Un mois pour éclaircir la mort absurde de Skander Vogt

RAPHAËL BESSON

Dès lundi prochain, neuf prévenus vont comparaître devant la justice vaudoise pour leur rôle dans le décès de Skander Vogt, ce détenu mort à Bochuz en mars 2010 dans sa cellule, après avoir mis le feu à son matelas. Le procès, prévu sur près d'un mois, va devoir établir les responsabilités du personnel pénitentiaire et des secours. La défense plaidera l'acquittement.

«L'enjeu du procès est de déterminer si les prévenus ont commis une négligence qui a conduit au décès de Skander Vogt. Le procès n'est pas là pour examiner si le milieu carcéral était bien géré à l'époque», explique le procureur Sébastien Fetter.

## «Graves négligences»

Les personnes accusées sont la directrice de piquet ce soir-là, un surveillant sous-chef, trois agents de détention, un infirmier, deux ambulanciers et le médecin du Smur. Elles devront répondre principalement d'homicide par négligence, d'exposition et d'omission de prêter secours.

«Je soutiens qu'il y a eu de graves négligences du personnel pénitentiaire», affirme Nicolas Mattenberger, avocat de Senda, la sœur de Skander Vogt. «C'est l'aboutissement d'une longue procédure, il a fallu beaucoup se battre pour que ce procès ait lieu.»

## Personnage révolté

Les faits remontent à la nuit du 10 au 11 mars 2010. Peu avant 0h50, Skander Vogt, né le 6 mars 1980 à Tunis, boute le feu à son matelas dans sa cellule du quartier de haute sécurité de Bochuz.

L'incendie est vite éteint, mais le personnel n'entre pas dans la cellule enfumée et veut attendre le Dard, détachement d'action rapide et de dissuasion de la police cantonale, requis pour un personnage jugé dangereux. Condamné en janvier 2001 à 20 mois de prison



En juillet 2008, Skander Vogt (à droite) s'était retranché durant une trentaine d'heures sur le toit de la prison de Bochuz. KEYSTONE

pour voies de fait, Skander Vogt a vu sa peine commuée en internement.

## Intoxication au cyanure

A 2h30, le personnel n'entend plus Skander Vogt respirer. A 2h43, les gardiens entrent dans la cellule. A 2h53, le Dard arrive. Sept minutes plus tard, le médecin arrête la réanimation et constate le décès. L'autopsie conclura à une intoxication aiguë au cyanure provenant du polyuréthane contenu dans le matelas.

Le fait divers tragique se transforme en affaire d'Etat lorsque sont publiés des échanges téléphoniques, parfois choquants, entre les responsables. Trois problématiques surgissent: le déroulement des faits et les responsabilités des différents intervenants, la dureté du quartier de haute sécurité de Bochuz et le régime même de l'internement.

Malgré l'émoi, la justice vaudoise classe l'affaire. Le

jugé d'instruction prononce un non-lieu en décembre 2010. Rien de pénalement répréhensible ne peut être retenu. Une position confirmée par le Tribunal d'accusation.

## Une vie à sauver

Fin mars 2012, le Tribunal fédéral désavoue la justice vaudoise en acceptant le recours de Senda Vogt. Compte tenu de la gravité des faits, un renvoi en jugement s'impose.

Si l'alarme avait été correctement donnée lors de l'incendie, une intervention rapide aurait été possible et les diverses mesures prises «auraient permis de sauver la vie de Skander Vogt», peut-on lire dans l'acte d'accusation. Les défenseurs interrogés n'en démordent pourtant pas: il n'y a rien de condamnable pénalement dans ce décès.

«Je montrerai que mon client a fait tout ce qu'il devait faire. On ne voit pas ce que l'on pourrait lui

reprocher», affirme Jean-Christophe Diserens, qui défend l'infirmier de piquet. «Le Tribunal fédéral n'a pas dit que les prévenus étaient coupables, il a dit qu'il appartenait à un tribunal de dire que le doute profite à l'accusé.»

## Un système en cause

«Dans l'opinion publique, on imagine le procès de tout un système, mais ce procès doit juger neuf personnes», note Séverine Berger, avocate des deux ambulanciers.

«Le public attend des réponses que ce procès ne peut pas donner. Skander Vogt était-il à sa place dans cette cellule? Ce n'est pas le sujet de cette audience», relève Eric Muster, avocat du médecin du Smur. «Skander Vogt est mort à cause du fonctionnement erratique du service pénitentiaire vaudois et du manque de moyens à disposition», affirme Bertrand Demierre, qui défend la directrice de piquet. ● **ATS**

## Un décès qui a entraîné des réformes

La mort de Skander Vogt, en mars 2010, dans sa cellule de Bochuz, n'est pas restée sans conséquences. Elle a entraîné la réforme du quartier de haute sécurité du pénitencier vaudois. Ce décès a aussi obligé à réfléchir au régime de l'internement.

A la suite de ce décès, le canton de Vaud a demandé à Claude Rouiller une enquête administrative. En juillet 2010, l'ancien juge fédéral a rendu un rapport très sévère.

## Essentiel oublié

Claude Rouiller reprochait au personnel d'avoir confondu des directives et des pratiques et d'avoir oublié l'essentiel: porter secours immédiatement à un détenu en danger. Le personnel s'est «retranché comme des robots derrière une consigne sécuritaire».

Claude Rouiller a fait des recommandations concrètes pour éviter de nouvelles tragédies. Il s'interrogeait aussi sur le régime de

l'internement et les quartiers de haute sécurité, à «humaniser».

Face aux critiques, le conseiller d'Etat Philippe Leuba a réagi. Outre la mise à pied de la cheffe du Service pénitentiaire, Catherine Martin, il ordonna la réorganisation des pratiques. La formation a été renforcée et le matériel adapté. La prison dispose désormais d'un propre groupe d'intervention pour faire face aux premiers niveaux d'urgence.

## Réaménagements

Les cellules du quartier de haute sécurité sont moins nombreuses et bénéficient de plus d'espace. Un local pour le sport et un atelier-bibliothèque ont été créés, alors qu'une nouvelle ventilation a été installée.

Enfin, une nouvelle aile destinée aux cas psychiatriques est annoncée aux établissements de la plaine de l'Orbe (EPO). Aujourd'hui, ce projet est encore en discussion.

On parle d'un bâtiment de centre de soins aux EPO qui tienne compte des exigences des chaînes pénale et sanitaire.

## Incompréhension ravageuse

Concernant le régime de l'internement, Claude Rouiller a tiré la sonnette d'alarme. Skander Vogt a été condamné en janvier 2001 à 20 mois d'emprisonnement, notamment pour voies de fait, sa peine étant suspendue au profit de l'internement, selon la formule consacrée.

Le prisonnier n'a «jamais compris le sens de cette détention, passant de la passivité à l'agressivité, jusqu'à la rupture», relevait l'ancien magistrat. Skander Vogt s'était notamment retranché, en juillet 2008, durant une trentaine d'heures sur le toit de la prison. Il avait en outre été transféré 23 fois entre les différents établissements pénitentiaires de Suisse. ●

## EPFL

### Human Brain Project quitte Lausanne pour Genève

Surprise! Le Human Brain Project (HBP) va «lâcher» Lausanne pour s'établir à Genève. Près de 200 chercheurs basés à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) pourraient se déplacer, dès 2014, au Campus Biotech, installé sur le site de Sécheron.

La décision de partir à Genève vient principalement de la direction de l'EPFL et de celle du HBP, expliquait, hier, Jérôme Grosse, porte-parole de l'EPFL. Elle a été prise afin de pouvoir démarrer le projet le plus rapidement possible. «On gagne de trois à quatre ans en s'installant dans le Campus Biotech. Les locaux sont prêts, alors qu'à Lausanne, il fallait construire Neuropolis», indique le porte-parole. Les pressions de l'Union européenne et des pays membres ont été ressenties comme «fortes» pour que le HBP «délivre les résultats attendus» d'ici le début de la deuxième phase de financement. La première période de 30 mois a commencé le 1er octobre.

## Problèmes de trésorerie

«Le Conseil d'Etat vaudois prend acte. L'EPFL a des problèmes de trésorerie et économise sur les 30 millions promis de son côté pour Neuropolis», déclare le conseiller d'Etat Pascal Broulis, qui rappelle combien le canton «s'est battu» pour le Human Brain Project.

Vaud avait «clairement» mis à disposition d'autres locaux pour un démarrage rapide du projet. Le HBP figure sur le programme de législature afin de faire rayonner le canton. «La métropole lémanique reste l'épicentre du projet. Il y aura d'autres opportunités», relève Pascal Broulis.

En mai, la Fondation Wyss et la famille Bertarelli ont annoncé l'acquisition du site de Sécheron, à l'entrée de Genève, ex-Merck Serono. Leur volonté est de le transformer en complexe de recherche dans les neurosciences et les biotechnologies. Le campus est loué

depuis juillet pour partie par l'EPFL et le canton de Genève.

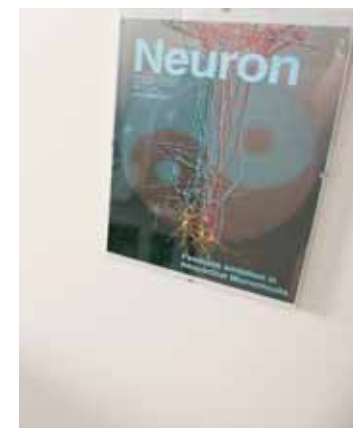
La disponibilité du Campus Biotech genevois permet d'accueillir les équipes scientifiques et administratives du HBP. Elle n'était pas prévisible au moment des discussions initiales sur le projet Neuropolis à Lausanne, insistent les partenaires du projet dans leur communiqué de presse.

Le Conseil d'Etat genevois va financer les frais de location des espaces dédiés au Human Brain Project pour un montant d'un million de francs par année pendant 30 ans, complété d'une dotation de cinq millions répartie sur plusieurs exercices.

## Exit Neuropolis

Côté vaudois, le projet de construction de Neuropolis «n'est plus d'actualité». Le Conseil d'Etat retire la demande de crédit au Grand Conseil, ainsi que l'octroi d'un droit de superficie. Le Conseil d'Etat vaudois souligne que les volets du projet HBP liés au Chuv et à l'Unil «se poursuivent».

Devisé à 1,2 milliard d'euros, le HBP est coordonné par l'EPFL après avoir reçu le soutien de l'Union européenne en janvier. Il vise à modéliser la structure et le fonctionnement du cerveau humain grâce à l'informatique. ● **ATS**



Près de 200 chercheurs pourraient se déplacer de Lausanne à Genève. KEYSTONE

## FUSILADES AU TEXAS

### Il tue cinq personnes

Cinq personnes ont été tuées après une fusillade multiple au Texas, qui s'est produite dans quatre habitations et une station-service, ont rapporté, hier, des médias locaux. La police de la ville de Terrell, située à 45 kilomètres à l'est de Dallas, n'était pas en mesure, hier matin, d'apporter davantage de précisions.

La première femme touchée par des tirs serait la tante du suspect. Son corps a été retrouvé à son domicile vers 17h lundi. Une demi-heure plus tard, un pompier a remarqué de la fumée qui s'échappait du domicile de la mère du suspect. Le corps de cette dernière a été découvert à l'intérieur de la maison calcinée. Puis, vers 22h, des tirs ont été entendus au

domicile de la petite amie du suspect, mais personne n'a été touché à cet endroit, selon NBC News. En revanche un homme et une femme ont été retrouvés morts dans une autre maison à 22h27. Un enfant de 3 ans, indemne, se trouvait également sur les lieux.

Dix minutes plus tard, un employé d'une station-service a été retrouvé mort sur son lieu de travail. Le suspect, au passé criminel notoire, a essayé de s'enfuir dans une voiture volée depuis la maison de sa mère, mais son véhicule s'est écrasé contre une barrière. Il a alors couru dans les bois, avant d'être rattrapé par la police vers 1h30 hier matin, grâce à des hélicoptères et des caméras infrarouges. ● **ATS-AFP**

## SAINT-GALL

### Adolescent agressé au couteau à la gare

Lundi, vers 22h, un adolescent de 16 ans a été grièvement blessé à coups de couteau près de la gare de Saint-Gall. Il a dû être opéré d'urgence, a indiqué, hier, la police cantonale saint-galloise, mais il n'est plus en danger de mort. Les circonstances de l'agression ne sont pas connues. La police recherche d'éventuels témoins. ● **ATS**





## FOOTBALL

## Qui succédera à Messi?

La Fifa a publié la liste des 23 joueurs en lice pour succéder à Lionel Messi (quadruple tenant du titre) au palmarès du Ballon d'Or. **PAGE 22**

## SPORTS

**HOCKEY SUR GLACE** Les Zurichoïs ont pris leur revanche face aux Chaux-de-Fonniers.

# Le HCC griffé par les GCK Lions

KÜSNACHT  
JULIÁN CERVIÑO

Battus 5-1 aux Mélèzes alors qu'ils étaient encore leaders, les GCK Lions ont rendu la monnaie de leur pièce au HCC. Méchamment griffés, les Chaux-de-Fonniers ont laissé passer l'occasion de remonter au classement.

Kevin Primeau avait demandé à ses joueurs de mettre la pression sur le but adverse et cette consigne n'a pas été vraiment appliquée. Au contraire, les Lionceaux ont été plus présents devant la cage défendue par Favre. Leur triple avantage ne devait rien à personne après deux tiers, leur troisième réussite inscrite en infériorité numérique avait de quoi faire rougir les rares supporters chaux-de-fonniers présents.

Malgré un réveil en période centrale, les huit possibilités dont ont bénéficié Bonnet, Mondou, Neininger, Zigerli et consorts n'ont pas suffi à réduire l'écart avant le deuxième thé et il a dû être corsé dans les vestiaires du HCC. L'effet de ce breuvage, ou des paroles du coach, s'est fait sentir dès la 42e minute. Sur leur troisième power-play, les Abeilles faisaient enfin preuve d'efficacité.

Cette réduction du score a été un feu de paille. Nikiforuk et Widmer n'ont pas mis longtemps avant de semer la panique dans la défense des visiteurs pour redonner trois encablures d'avance aux Zurichoïs. Impitoyables, les Lionceaux aggravèrent le score par Tremblay en power-play.

## Manque d'agressivité

«On ne peut pas acheter un but, il faut aller le marquer», illustrait Kevin Primeau au terme de la partie en reprenant un adage an-



Timothy Kast (88) face à Philippe Beeler: les GCK Lions ont pris leur revanche du match aller aux Mélèzes. ARCHIVES DAVID MARCHON

glophone. «Nous avons eu beaucoup d'occasions de scorer, mais nous n'avons pas réussi à en concrétiser assez. Leur gardien a bien joué, mais nous devons nous montrer plus agressifs devant le but adverse. Devant le nôtre aussi. Nous avons perdu trop de duels devant les cages et ils ont mieux joué que nous dans ces positions. Il nous a manqué de la grinta.»

Même s'il a tenté de stopper l'hémorragie en changeant temporairement Lionel Favre après le 3-0, le coach canadien n'est pas parvenu à inverser le cours des choses au KEK. «A cet ins-

tant, nous avons perdu le momentum et j'ai pris cette option pour gagner du temps», expliquait-il. «Je ne pense pas pour autant que nous avons disputé un mauvais match. Nous nous sommes créés beaucoup d'occasions, mais nous n'étions pas assez relax devant leur but pour marquer. Nous essayons parfois trop de choses dans ces situations. J'espère que nous avons retenu la leçon.»

Trop de joueurs du HCC n'ont pas évolué à un niveau acceptable hier soir. C'était peut-être le match de trop pour certains. D'autres semblent en manque

de confiance ou peinent à faire la différence. A l'image de Lee Jinman qui n'a plus marqué depuis quatre matches. Touché par un patin, le Canadien a terminé la rencontre au KEK avec une coupure au visage. Comme son équipe, il doit retrouver la bonne recette pour convertir son travail en points. ●

## VIDÉO+

Retrouvez notre vidéo sur ce sujet  
iPad L'Express / L'Impartial + e-paper

## GCK LIONS - LA CHAUX-DE-FONDS 5-1 (2-0 1-0 2-1)

KEK: 190 spectateurs. Arbitres: Fischer, Fluri et Pitton.

Buts: 15e Diem (Sulander, Kühni) 1-0. 19e Tremblay (Nikiforuk, Raiffainer) 2-0. 36e Beeler (Nikiforuk, à 4 contre 5) 3-0. 42e Mondou (Kast, Jaquet, à 5 contre 4) 3-1. 45e Widmer (Nikiforuk) 4-1. 49e Tremblay (Raiffainer, Nikiforuk, à 5 contre 4) 5-1.

Pénalités: 3 x 2 contre les GCK Lions; 3 x 2 (Bonnet, Vacheron, Neininger) contre La Chaux-de-Fonds.

GCK Lions: Wolf; Siegenthaler, Camperchioli; Hächler, Büsser; M. Zangger, Leu; Kühni, Blatter; Tremblay, Neuenschwander, Raiffainer; S. Zangger, Nikiforuk, Widmer, Beeler, Heitzmann, Sulander; Faic, Malgin, Diem.

La Chaux-de-Fonds: Favre (35e Giaccio; 37e Favre); Vacheron, Zubler, Daucourt, Jaquet; Du Bois, Vidmer; Jinman, Bonnet, Neininger; Muller, Mondou, Leblanc; Barbero, Kast, Zigerli; Bochaty, Merola, Montandon.

Notes: les GCK Lions jouent sans Hentes, Hüslér (blessés) ni Nyffeler (ZSC Lions); La Chaux-de-Fonds sans Borlat, Pivron ni Erb (blessé) et Dozin (HCFM), mais avec Camarda (juniors élites). Temps-mort demandé par les GCK Lions (31e). Giaccio remplace Favre dans les buts du HCC (35e) et Favre revient (37e). Blessé au visage, Jinman quitte la glace (58e). Alex Nikiforuk et Timothy Kast sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

## EN COULISSES

**BLESSÉS** Kevin Primeau a finalement pu compter sur Kast et Jaquet hier soir. Par contre, Borlat n'a pas pu jouer. Le défenseur souffre d'une blessure à un poignet, apparemment sans gravité.

**INITIATION** Plusieurs joueurs de LNA et de LNB seront présents dans la région dimanche lors du Swiss Hockey Day. Michael Ngoy et Adam Hasani (FR Gottéron) seront au Locle; Anthony Huguenin (FR Gottéron), Félicien Du Bois (Kloten) à La Chaux-de-Fonds; Sandy Jeannin (FR Gottéron) à Fleurier; Loïc Burkhalter (Rapperswil), Gaétan Augsburguer et Caryl Neuenschwander (LHC) à Saint-Imier; Romain Loeffel (FR Gottéron), son frère Colin (Langnau) et Grégory Hofmann (Davos) à Neuchâtel. Les joueurs du HCC participeront également à cette journée. Pour rappel, cet après-midi de 14h à 16h, ils seront à Modhac pour une séance de dédicaces.

**QUÉBEC** Jason Fuchs a inscrit son deuxième but et récolté une étoile avec les Huskies de Rouyn-Noranda. Il compile 13 points en 17 matches (bilan: +5). Son équipe est cinquième. ●

**LNA** Après une saison difficile avec Kloten, le Ponlier retrouve les joies du succès et le plaisir de jouer. Son avenir est encore incertain.

## Félicien Du Bois revient de «nulle part» et rêve des JO à Sotchi

Félicien Du Bois (30 ans) retrouve le sourire et la joie de jouer. Le Ponlier le reconnaît lui-même: «Je reviens de nulle part. Après une saison pénible, ça fait du bien de relever la tête.» Comme son club actuel, Kloten, ce défenseur expérimenté a vécu un exercice 2012-2013 laborieux. «Nous n'aurions jamais dû disputer les play-out, mais nous n'étions peut-être plus tous disposés à faire les sacrifices nécessaires pour nous sortir d'affaire.»

A l'époque, le contexte n'était pas favorable du côté du Schluefweg. Mais tous les problèmes financiers, administratifs et sportifs semblent s'être envolés. Les Aviateurs ont repris leur envol vers les sommets de la LNA. «Maintenant, le calme et la

sérénité sont revenus», note Félicien Du Bois. «Il y a des bonnes personnes aux bons endroits. Les entraîneurs sont compétents. Nous avons bien remplacé notre gardien Ronnie Ruegger avec Martin Gerber. Nos dirigeants ont eu la main heureuse avec nos nouveaux étrangers (Vandermeer et Mueller). Notre noyau de joueurs suisse est resté stable, nous avons tout pour bien faire.»

Et les Zurichoïs peuvent compter de nouveau sur le «vrai» Félicien Du Bois. «La saison passée, j'ai souffert d'un problème à l'aine», rappelle-t-il. «J'ai pratiquement manqué la moitié du championnat (30 matches joués en tout, 10 points). Je dois encore me soigner, mais ça va beaucoup mieux.» On le voit.



Félicien Du Bois jouera gros en équipe nationale. KEYSTONE

L'ex-junior du HCC compilait 9 points avant-hier soir.

Son retour en forme n'est pas passé inaperçu. Sean Simpson l'a convoqué pour la Deutschland Cup et le No 62 des Flyers jouera gros à Munich du 8 au 11 novembre. «Cela me fait plaisir de retrouver l'équipe nationale, car c'est une année importante», se réjouit-il. «Il y a les JO et les Mondiaux, mais ça sera très serré pour avoir une place en défense. Il n'y en a pas beaucoup à prendre. Cette convocation sera peut-être ma seule chance d'en décrocher une. Mais bon, je ne vais pas me mettre trop de pression. Avant le début de cette saison, je ne savais même pas si je pourrais rejouer au hockey. Les choses peuvent encore beaucoup changer.»

Après avoir atteint le cap des 500 matches en LNA, Félicien Du Bois atteindra peut-être celui des 100 sélections internationales (96 actuellement). «Je deviens un routinier», rigole-t-il. «Le plaisir et la passion sont toujours là et je vais encore continuer quelques années.» Reste à savoir avec quel club.

## Un problème de luxe

En fin de contrat à Kloten, où il évolue depuis 2008, Félicien Du Bois fait l'objet de quelques convoitises, notamment du CP Berne. «C'est une proposition intéressante, mais ce n'est pas la seule. C'est un club spécial et l'équipe est plutôt vieillissante», note «Féli». Les sirènes bernoises ne sont pas les seules à réson-

ner à ses oreilles. Kloten désire le conserver. «Je me sens bien ici et la marge et le potentiel de l'équipe est très bon», confie-t-il en avouant qu'un club romand est sur les rangs. «Je dois régler cette question lors des prochaines semaines. Plusieurs critères sont importants: la durée du contrat, l'argent, le club, les perspectives sportives et la famille. Je suis papa d'un petit garçon et c'est aussi un argument qui compte. Peut-être qu'un retour en Romandie serait envisageable de ce point de vue. Ce n'est pas un choix facile, je me fierai surtout à mon instinct. C'est un problème de luxe.»

C'est beau de le reconnaître et on est certain que ce hockeyeur intelligent fera le bon choix pour son avenir. ● JCE













## AVIS MORTUAIRES

Son sourire, son regard  
Vous aideront à voir  
Qu'elle n'est pas vraiment partie,  
Au fond de vous elle s'est blottie.

C'est avec tristesse que nous faisons part du décès de

## Madame Dominique-Astrid BASTARDOZ

qui s'est endormie paisiblement à l'hôpital de l'île de Berne le samedi 26 octobre 2013 dans sa 57<sup>e</sup> année.

Ses enfants  
Nicolas Girardier et son amie Tania Dessibourg à Cortaillod  
Stéphanie Monney et son ami Sébastien à Corcelles

Sa maman  
Claudine Roulet à Peseux

Son frère  
Laurent Bastardoz et son épouse Sylvie à Troistorrents

Ses nièces  
Fanny et Vincent Métrailler-Bastardoz et leurs enfants Nolan, Jade, Elea, Mathys et Manoé à Troistorrents  
Laure et Steve Brender-Bastardoz à Troistorrents

Son filleul Hugo à Bevaix, ses parents Domenica et Emma et son frère Yann

ainsi que les familles parentes et amies

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Nicolas Girardier, rue de la Fin 14, 2016 Cortaillod

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-737005

Je suis parti en silence,  
je ne voulais pas déranger,  
j'ai gardé pour moi la souffrance,  
afin de ne pas vous inquiéter.

Sa maman: Lucie Wälti  
Ses enfants: Michel Challet  
Patrick Challet  
Deborah Challet et son ami Diego

Ses petits-enfants: Brice et Ryan  
Son épouse: Anne Challet  
Son oncle: Célestin et Germaine Genzoni à Genève

Ses amis proches: Marlyse et Jean-Marie Cattin-Meier

Ses compagnons de sorties en Valais

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont l'immense tristesse de faire part du décès de

## Monsieur Serge CHALLET

qui nous a quittés paisiblement dans son sommeil des suites d'une courte maladie à l'âge de 62 ans.

Le Noirmont, le 28 octobre 2013.

Une cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le vendredi 1<sup>er</sup> novembre à 14 heures.

Serge repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: rue de la Prévoyance 100, La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Le Centre de Secours et l'Amicale du Centre de Secours du Val-de-Ruz

ont la grande tristesse et le regret d'annoncer le décès de

## Monsieur Thierry ROBERT

ancien officier du CS et membre dévoué de l'amicale

Ils garderont un excellent souvenir de cet ami.

Ils présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

## Skeet Club La Chaux-de-Fonds

a la profonde tristesse de faire part du décès de son dévoué secrétaire

## Monsieur Georges TATU

Professeur d'allemand retraité  
Maire de Belfays

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 octobre 2013 à 14h30 en l'église de Damprichard.

Adresse de la famille: 7, rue Principale

F-25470 Belfays

132-263681

## AVIS MORTUAIRES



Une maman c'est tant de choses,  
Ça se raconte avec le cœur,  
C'est comme un bouquet de roses,  
Ça fait partie du bonheur.  
Repose en paix

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

## Madame Simone L'ÉPÉE

notre très chère maman, grand-maman, sœur, cousine, tante et parente qui s'est endormie paisiblement le 28 octobre 2013 entourée des siens dans sa 81<sup>e</sup> année.

Font part de leur peine:

Ses enfants  
Fabienne et Idriss Barry à Payerne  
Christine Sandoz et son ami Jean-Marie à La Chaux-de-Fonds

Ses petits-enfants  
Kelly et Cédric Deriaz à Epalinges, Kevin Giauque à Payerne  
Nicolas et Laeticia Sandoz à Neuchâtel, Vincent et Nathalie Sandoz à Neuchâtel, Julien Schneider à Bôle

La famille de son ami, feu Aloys Egger, au Landeron et Echichens

Pierre Guignard à Bevaix

Famille Gilbert Guignard à Tannay

Jacqueline Brunner et son ami Ernst à Bülach

Famille Arlette Induni au Tessin

Famille Jeannette Tschopp à Lucerne

Famille Victoria Brunner et Jimenez à Caracas

François Schneider à Bôle

ainsi que les familles L'Épée et Brunner, parentes, alliées et amies.

La cérémonie aura lieu au temple de Bevaix, le jeudi 31 octobre à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

La famille tient à exprimer toute sa gratitude au personnel de la Résidence «La Perlaz» pour son accompagnement, sa gentillesse et son dévouement.

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser à la Fondation «La Perlaz», rue de l'Hôpital 12 à St-Aubin, CCP 17-648995-1, IBAN CH50 0076 6000 Z086 9000 9, mention Simone L'Épée.

Domicile de la famille: Christine Sandoz Fabienne Barry  
Rue de Biaufond 3 Rue de la Tour 2  
2300 La Chaux-de-Fonds 1530 Payerne

Il ne sera pas envoyé de faire-part, ce présent avis en tenant lieu.

028-737046

La séparation est d'autant plus dure  
que nos souvenirs sont d'autant plus  
beaux et plus riches. Mais la gratitude  
transforme le supplice du souvenir  
en une joie tranquille. On porte en soi  
ce qui est beau du passé non comme  
une épine, mais comme un précieux  
cadeau.

Dietrich Bonhoeffer

La liberté, seule valeur impérissable  
de l'histoire

Albert Camus

Rose-Marie et Frédéric Laurent-Thiébaud, à Bôle

Pierre-Alain et Soumia Laurent, à Cortaillod  
Jeanne-Marie et Jeffrey Laurent-Everett et leur fille Julie-Marie à Easton (USA)

Alice et François Paccolat et leur fille Mathilde, à Bôle

Françoise et Daniel Joggi-Thiébaud, à Trélex

Anne Joggi, à Nyon  
Frédéric et Joëlle Joggi-Jaquet, à Blonay

Jean-Yves et Edith Thiébaud, à St-Légier

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Yves THIÉBAUD

enlevé à leur tendre affection dans sa 92<sup>e</sup> année.  
Il est parti digne et si discrètement.

2014 Bôle, le 25 octobre 2013.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Nous vifs remerciements vont à Monsieur le Docteur Jean-Luc Zentklusen, aux infirmières indépendantes à domicile, littoral ouest ainsi qu'à Madame la Doctresse Vanessa de Bosset Sulzer.

Adresse de la famille: Vy d'Etraz 10, 2014 Bôle

Si vous désirez honorer la mémoire du défunt, vous pouvez penser à la Fondation suisse pour paraplégiques (CCP 01-43573-4).

Cet avis tient lieu de faire-part.

028-736975

## SIS NEUCHÂTEL

## Sept sorties pour les ambulances

Entre lundi à 17h et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) est intervenu, au total à sept reprises.

– Les ambulances ont été sollicitées à sept reprises pour: une urgence médicale, Grand'Rue, à Saint-Blaise, lundi à 17h45; une urgence médicale, Faubourg, au Landeron, lundi à 18h55; un accident de cyclomoteur, avec intervention du Smur, place du Temple, à Cortaillod, lundi à 19h20; une urgence médicale, rue de Champréveyres à Neuchâtel, hier à 8h20; une urgence médicale, rue Abraham-Louis-Breguet à Neuchâtel, hier à 10h05; une urgence médicale, avec l'intervention du Smur, rue des Croix à Bôle, hier à 10h20; une urgence médicale, quai Jeanrenaud à Neuchâtel, hier à 12h15. **COMM**

## NEUCHÂTEL

## Collision sur la bretelle de Monruz

Lundi vers 18h15, une voiture conduite par une habitante d'Hauterive âgée de 24 ans circulait sur la bretelle de sortie de Monruz, sur l'autoroute A5, en direction de Bienne. Là, elle a percuté l'arrière du véhicule qui la précédait, conduit par un Boudryan de 26 ans. L'accident n'a pas fait de blessé. **COMM-RÉD**

## L'ÉPHÉMÉRIDE

## 30 octobre 1938: le plus célèbre canular d'Halloween

Dans le cadre de la série radiodiffusée «The Mercury Theatre on the Air», Orson Welles dirige et joue le rôle principal dans une adaptation de la pièce de H.G. Wells, «La guerre des mondes». Alors que l'émission se veut un canular à l'occasion d'Halloween, le texte décrivant la supposée invasion par des Martiens de la localité de Grovers Mills, dans le New Jersey, est joué avec un tel réalisme que des milliers d'auditeurs prennent panique et fuient leur domicile, malgré les nombreuses annonces rappelant qu'il s'agit d'une fiction. «La guerre des mondes», dans la version d'Orson Welles, demeure un des épisodes les plus célèbres de l'histoire de la radio, et a été le sujet d'un film.

1940 – Pétain annonce la collaboration de la France avec l'Allemagne.

1922 – Mussolini forme son gouvernement fasciste en Italie.

1918 – Création de la Tchécoslovaquie, sur les débris de l'Empire austro-hongrois par le Traité de Saint-Germain-En-Laye, et qui se scinda en deux pays (République tchèque et Slovaquie) le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

1841 – La Tour de Londres est ravagée par un incendie.

1817 – Simon Bolivar forme un gouvernement indépendantiste au Venezuela.

## Le mot caché

### Solution

Le mot caché à former de la grille  
avec les lettres inutilisées est:

### PEDICURE

**Ghielmetti**  
Pompes Funèbres  
Écoute et discrétion au service des familles  
**Tél. 032 721 19 31**  
Prévoyance funéraire  
info@pf-ghielmetti.ch www.pf-ghielmetti.ch  
Neuchâtel – Peseux

# 28 LA DER



**AIR DU TEMPS**  
MARJORIE SPART

## Dans l'enfer des livres

Il m'a bien fait suer, le vieux! Al-lan Karlsson, de son petit nom, qui ne voulait pas fêter son centième anniversaire... Il a été pour moi un véritable boulet. Responsable de nombreuses attaques de paupières, je l'ai pourtant trimballé partout avec moi, espérant retrouver le panache de notre première rencontre. Rien n'y a fait, mais j'ai finalement eu sa peau. Tant et si bien que lorsque j'ai tourné la dernière page de ce pavé, au prix de titanesques efforts, j'ai hésité à le ranger sur mon étagère avec ses congénères ou à vivre ma toute première expérience d'autodafé. Que les puristes se rassurent, il est toujours entier.

Vous me direz: «Mais pourquoi tu l'as lu jusqu'au bout, s'il était à ce

point barbant, ton livre?» Par goût d'aller au fond des choses ou d'avoir le mot de la fin? Ou par pur masochisme? Je n'en sais rien. N'empêche que je me suis interdit d'entamer toute nouvelle lecture avant d'être arrivée à l'ultime page.

Alors, depuis que je me suis libérée de ce poids, je fanfaronne: «Hé, je suis en train de lire le dernier Dan Brown. Il est vraiment palpitant. Du suspens à souhait, à tel point que je n'arrive pas à m'arrêter de le lire.» C'est exactement ce langage que j'ai tenu ce week-end à une amie. Sa réponse? «Je ne l'achèterai pas avant d'avoir fini le livre de psycho que je traîne depuis longtemps. Ce sera ma récompense.» C'est fou comme les amis savent se montrer rassurants! ●

## LA PHOTO DU JOUR

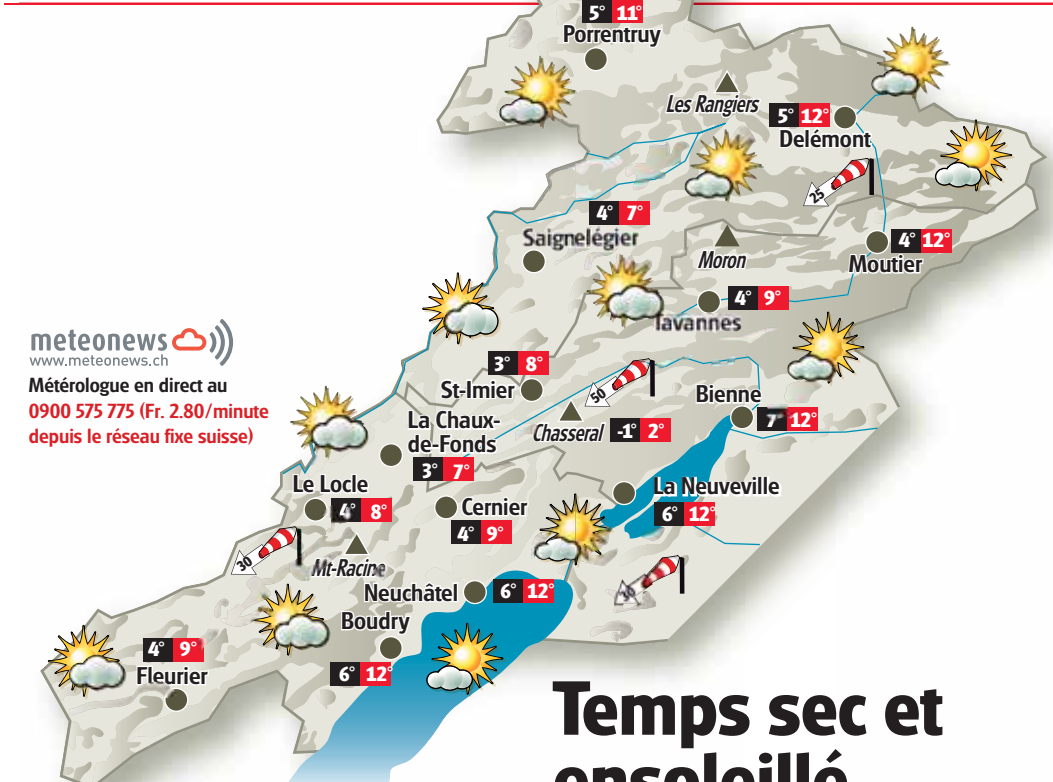
L'arrivée de la tempête «Christian» ne sème pas que l'horreur dans l'ouest de l'Allemagne. KEYSTONE



# LA MÉTÉO

Lever **07h11**  
Coucher **17h20**

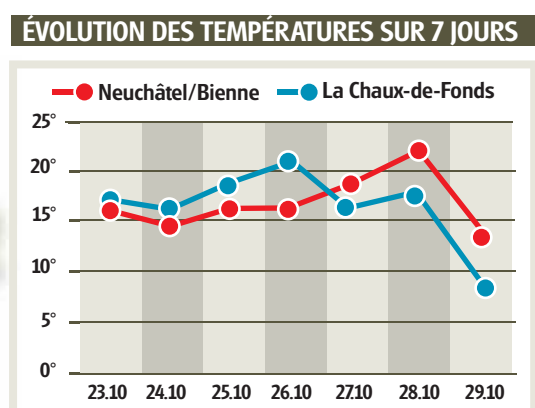
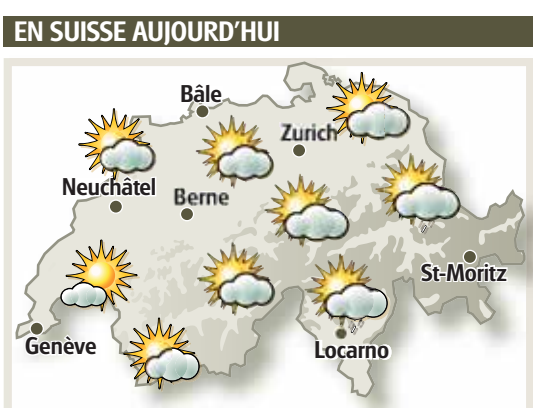
Lever **02h30**  
Coucher **15h10**



## Temps sec et ensoleillé

Ce mercredi, quelques nuages bas pourront se manifester dans le ciel le matin, sinon nous profiterons d'un temps ensoleillé le reste de la journée. Les températures afficheront des valeurs de saison, voisines de 12 degrés en plaine l'après-midi. L'amélioration se maintiendra encore jusqu'à vendredi, puis les conditions se dégraderont ce week-end avec le retour des nuages et de la pluie.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	15°	Bise 2 à 3 Bf	429.28 m
Bienne	14°	Bise 2 à 3 Bf	429.20 m
			Niveau du lac des Brenets: 751.17 m



Jour	Temps	Températures	Fiabilité
<b>JEUDI</b>	partiellement ensoleillé	7° - 13°	9/10
<b>VENREDI</b>	partiellement ensoleillé	7° - 13°	9/10
<b>SAMEDI</b>	partiellement ensoleillé	11° - 15°	8/10
<b>DIMANCHE</b>	partiellement ensoleillé	12° - 11° / 8° - 6°	7/10

## SUDOKU N° 783

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 782

3	1	2	7	9	6	4	8	5
4	7	6	3	8	5	9	1	2
5	9	8	1	2	4	7	3	6
7	5	3	8	1	2	6	9	4
6	8	4	9	5	7	1	2	3
9	2	1	6	4	3	8	5	7
2	6	9	5	7	1	3	4	8
8	4	7	2	3	9	5	6	1
1	3	5	4	6	8	2	7	9

Difficulté 4/4

7	1		3				6	4
							7	
3	4			1		9	5	
4				3				
			1		4			
								2
	5	1		9			4	7
	7							
9	3				8		2	5

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

### CONCOURS **ARCINFO.CH**

## 30 PLACES À GAGNER!

### Messe en si

de Jean Sébastien Bach

Tout dernier concert que M. François Pantillon dirigera!  
Dimanche 17 novembre 2013 à 17h au Temple du Bas, Neuchâtel

**INTERNET** Site [www.arcinfo.ch](http://www.arcinfo.ch) rubrique **Concours** | **SMS** Tapez le SMS **DUO PANT** Envoyez votre message au numéro 363 (Fr. 1.-/SMS)

**DÉLAI DE PARTICIPATION: LUNDI 4 NOVEMBRE À MINUIT**

Conditions de participation: ce concours est ouvert à tous à l'exception des collaborateurs de la Société Neuchâtoise de Presse SA ainsi que leur famille proche et toutes personnes liées professionnellement à l'organisation du concours. Tout recours juridique est exclu. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avertis personnellement.